

La science politique

Braud Philippe

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

*Que
sais-je?*



LA SCIENCE POLITIQUE

Philippe Braud

puf

QUE SAIS-JE ?

La science politique

PHILIPPE BRAUD

Ancien directeur du département
de science politique de la Sorbonne
Professeur émérite des universités
à Sciences Po Paris

Onzième édition mise à jour

51e mille



Introduction

La science politique n'est pas née avec Platon, Hobbes ou Rousseau, ces monstres sacrés de la philosophie politique. Entendue strictement, elle est une discipline contemporaine, apparue au début du XXe siècle dans le sillage des grandes sciences sociales.

La démarche du politiste se constitue en effet autour de trois grands repères. Le premier est la séparation aussi rigoureuse que possible entre l'analyse clinique et le jugement de valeur, ce que Max Weber appelait l'exigence de neutralité axiologique. Le deuxième est le recours à des méthodes et techniques d'investigation, communes d'ailleurs aux sciences sociales, sur la validité desquelles le chercheur doit en permanence s'interroger pour en évaluer les limites. Le troisième est l'ambition de systématisation, c'est-à-dire à la fois la production de concepts autorisant un approfondissement de l'analyse et la formulation de lois tendancielle, voire la construction de modèles qui introduisent une certaine prédictivité.

Cette spécificité de l'analyse savante ne doit pas signifier une quelconque condescendance à l'égard d'autres discours sur le politique : celui du philosophe que préoccupe d'abord la question éthique ou celui de l'acteur engagé, soucieux surtout de justifier son combat. Tous ont une indéniable utilité sociale, notamment du point de vue démocratique. Mais comme chacun obéit à des logiques propres, il est nécessaire de bien séparer les genres pour éviter toute usurpation de légitimité.

Reconnaître la spécificité contemporaine de la science politique ne doit pas conduire à négliger l'importance de ces œuvres majeures de réflexion sur le pouvoir qui jalonnent l'histoire de l'humanité, en Occident depuis les Grecs, mais aussi dans d'autres univers culturels. Encore faut-il prendre la précaution de choisir ses références et ne retenir comme véritables précurseurs que ces auteurs chez qui s'affirment progressivement les principes d'une démarche scientifique. Admirons par exemple Thucydide ou Aristote pour leur souci, peu commun, aux Ve et IVe siècles avant l'ère chrétienne, d'établir les faits avec le maximum d'exactitude possible, malgré la faiblesse de leurs moyens d'information et de vérification des sources. Avec eux, l'approche savante du politique progresse en résistant à la double tentation du merveilleux et de l'hagiographique à laquelle

succomberont si souvent les historiens médiévaux, voire les idéologues modernes. Quant à l'importance de Machiavel, attestée par le succès durable de son livre *Le Prince* (1513), elle se situe dans sa hardiesse à démonter les ressorts effectifs de la puissance en s'affranchissant des considérations morales susceptibles de travestir ou d'euphémiser la réalité des faits.

Avec le voyageur que fut Montesquieu, l'adoption d'une démarche systématisant ses observations confère à *l'Esprit des lois* (1749) son originalité foncière en un siècle où les dissertations, pesantes ou géniales, sur des sociétés abstraites constituent encore l'essentiel de la littérature politique. Démarche au fond tout à fait proche de celle d'un Tocqueville allant s'enquérir outre-Atlantique des principes de fonctionnement des jeunes États-Unis d'Amérique. Chez l'un comme chez l'autre domine la préoccupation, nourrie par un relativisme aigu, de percer le mystère des facteurs qui donnent à un régime politique son particularisme, irréductible à tout autre. Montesquieu avait cru découvrir la clé des énigmes dans la variété des climats. Oublions la réponse pour retenir la démarche.

Nourrie de l'économie anglaise, l'œuvre de Marx constitue à bien des égards une rupture profonde dans le cours de la pensée politique. C'est la quête d'un outillage théorique rigoureux qu'inaugure la laborieuse naissance du concept de mode de production tel qu'il se dégage dans le livre I du *Capital* (1867). Et le mérite de Louis Althusser, un siècle plus tard, est bien d'avoir remis en lumière cet essentiel de la pensée marxienne : moins les réponses, fragiles ou périmées, relatives au fonctionnement réel de la société capitaliste que les nouvelles questions posées ; moins une méditation supplémentaire (en philosophe) qu'une grille de lecture (en épistémologue). Mais les écrits proprement politiques de Marx sont dominés par des préoccupations polémiques et militantes qui, pour le politiste tout au moins, en affaiblissent considérablement la portée.

Les véritables fondateurs de la science politique moderne apparaissent à partir du début du XXe siècle. Moins Pareto qui, malgré l'ampleur de son œuvre, eut peu de postérité qu'Émile Durkheim et surtout Max Weber. Le premier, à vrai dire, laisse au politique proprement dit une place assez succincte dans ses travaux, mais son influence tient à la manière dont il a su poser les problèmes de méthodologie pour l'ensemble des sciences sociales (*Les règles de la méthode sociologique*, 1895). Quant à Max Weber, il est devenu au fil du temps la référence incontournable de la plupart des courants qui traversent la science politique contemporaine. Dans ses travaux, d'une érudition exemplaire, consacrés au pouvoir et à la domination, aux modes de

légitimation, à la bureaucratie, aux rapports entre l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme..., il a en effet fourni à profusion des concepts d'une grande fécondité en même temps qu'il aura fait largement progresser la réflexion épistémologique.

Mais, à l'aube du XXe siècle, les sciences sociales sont encore peu différenciées entre elles. La spécificité de la science politique s'affirme progressivement, par rapport au droit ou à la sociologie, en imposant son identité par une somme croissante de travaux. Aux États-Unis d'abord, sous l'influence d'une tradition empiriste et utilitariste fort ancienne, la science politique se développe grâce à d'ambitieuses études de terrain. L'affinement constant des procédures de recueil des données, la discussion minutieuse des méthodes de traitement caractérisent les travaux d'un Arthur Bentley ou d'un Charles Merriam (dès le premier tiers du XXe siècle). Quelques décennies plus tard, Harold Lasswell deviendra, à la tête de l'Association américaine de science politique, le garant de cette tradition d'études empiriques. Au contraire, en Europe, il faut attendre les lendemains de la Seconde Guerre mondiale pour que la science politique puisse commencer à s'affirmer, essentiellement en Grande-Bretagne, en Scandinavie et en France.

C'est également à cette époque que se dessinent les premiers grands débats sur l'objet de cette discipline. La réponse suppose une clarification préalable des multiples significations attachées au mot « politique ». Pour tenter de sérier ses nombreux emplois, il convient de distinguer entre les deux genres du mot.

La politique

C'est la scène (un champ, dirait Pierre Bourdieu) où s'affrontent des individus et des groupes en compétition pour l'exercice du pouvoir. Concrètement, cela rend compte, pour l'essentiel, de la concurrence entre partis et personnalités politiques pour accéder au contrôle de l'État, des collectivités locales, voire d'organisations internationales. Cette définition renvoie à des expressions courantes comme « faire de la politique » ou encore effectuer « un choix politique », par opposition à un choix purement technique.

La politique peut aussi revêtir une tout autre signification dans des expressions telles que « la politique gouvernementale », « la politique de santé », « les politiques publiques », etc. Il s'agit alors d'identifier un ensemble, réputé cohérent, d'intentions et de décisions, attribuables à des dirigeants agissant dans le cadre de leurs

compétences institutionnelles. Enfin, la politique peut être considérée, dans une troisième acception, comme l'art de gouverner les hommes vivant en société. Il s'agit d'un usage fréquent dans la littérature philosophique.

Le politique

Cet emploi du mot permet d'approcher de manière plus compréhensive l'objet de la science politique. On peut en effet désigner sous ce terme un champ social d'intérêts collectifs contradictoires ou d'aspirations collectives antagonistes que régule un pouvoir détenteur de la coercition légitime.

Une telle définition mérite d'être explicitée. Si, dans la société, il n'y avait pas de conflits de rationalités entre patrons et salariés, entre producteurs et consommateurs, entre actifs et retraités, entre villes et campagnes, entre religions, groupes ethniques, minorités linguistiques, etc., sans oublier les conflits potentiels au sein de chacun de ces groupes, s'il n'y avait que complémentarités et convergences, il ne serait pas nécessaire d'édicter des normes contraignantes, sanctionnées au besoin par la force. Le policier et le juge deviendraient inutiles ; au gouvernement des hommes se substituerait l'administration des choses. En réalité, c'est bien l'existence de conflits, réels ou virtuels, qui exige la mise en place d'un pouvoir politique dont la tâche est de prévenir ou de réguler les antagonismes qui traversent la société.

Aucun problème de société n'est intrinsèquement politique, mais n'importe lequel peut le devenir. Ainsi, la question de l'avortement dans les années 1970, le mouvement des sans-papiers dans les années 1980, le financement des retraites à la fin des années 1990, le mariage des homosexuels dans les années 2010 le deviennent lorsqu'ils suscitent des débats et des mobilisations contradictoires si visibles que le pouvoir politique ne peut ou ne veut plus les ignorer. Ce passage au politique entraîne un codage d'un type particulier qui repose sur les mécanismes suivants : émergence de débats conduisant à identifier des victimes (et des responsables) ; réécriture des problèmes catégoriels en problèmes d'intérêt général ou enjeux de valeurs fondamentales ; focalisation des uns sur les carences réelles ou supposées des gouvernants, des autres sur l'incapacité de l'opposition à « faire mieux » ; sous-estimation délibérée enfin des dimensions qui échappent à l'action politique et/ou gouvernementale.

Le domaine qui constitue l'objet de la science politique peut être déterminé à partir de deux approches. La plus simple consiste à

identifier, dans la masse des travaux disponibles, des sous-ensembles appelés à constituer des sous-disciplines. Aujourd'hui, on discerne assez clairement quatre branches :

Théorie politique. Elle vise l'affinement de concepts transversaux tels que le pouvoir, la nation, l'État... ; la discussion de notions aussi diverses que celles de mobilisation, de charisme, de réseau. Elle s'attache à formuler des théories globales ou, plus modestement, *middle range* ; à discuter les grands modèles interprétatifs de la réalité sociale et politique ; à s'interroger sur la pertinence des méthodologies en cours. On y associe souvent l'histoire des idées politiques dans la mesure où il s'agit de présenter et de discuter les idéologies et spéculations théoriques qui ont influencé les acteurs politiques.

Sociologie politique. C'est l'étude, monographique ou comparative, des acteurs de la vie politique : institutions, partis, groupes d'intérêt, personnel politique, forces sociales ; c'est l'analyse des élections, des processus de socialisation, des stratégies de communication et d'action collective ; c'est enfin celle des modes de construction des idéologies et des univers de représentations symboliques.

Gouvernance et action publique. L'importance du fait administratif dans le monde contemporain justifie l'autonomie de ce qui n'est en réalité qu'un compartiment de la sociologie politique. On parle aussi de science administrative, expression qui peine aujourd'hui à s'imposer. Celle, plus récente, de gouvernance présente en effet l'avantage de faciliter, au moins théoriquement, l'étude comparée des processus décisionnels dans les États, les grandes entreprises ou les organisations internationales.

Relations internationales. Classiquement, on entendait surtout par là l'étude des rapports interétatiques, pacifiques ou belliqueux. Aujourd'hui, ce champ comprend également les activités des organisations et des forces transnationales, domaine d'étude en plein essor. L'autonomie de cette sous-discipline ne doit pas conduire à négliger les liens étroits qui existent en réalité entre l'international et l'interne (aux États). On associe généralement aux relations internationales l'étude des aires culturelles dites *area studies* bien qu'il puisse s'agir en réalité de simples monographies sur des pays non européens.

Approcher l'objet de la science politique par énumération de domaines présente l'avantage de la clarté immédiate. Mais la cohérence réelle de cette nomenclature par rapport aux disciplines voisines repose, en dernière analyse, sur un travail de conceptualisation plus ambitieux

qui identifie des structures fondamentales. Dans cette perspective, on peut adopter comme point de départ le fait que toute société ne saurait fonctionner sans articuler, de façon nécessaire, trois systèmes de production (et reproduction) de biens.

Le premier d'entre eux concerne les modes de production de biens matériels et de services. On entend par là les dispositifs qui permettent aux consommateurs de pourvoir à leurs besoins vitaux (alimentation, logement...) et, par extension, de disposer de tous les objets nécessaires à une vie plus luxueuse. La notion d'entreprise en constitue la structure clé, quelle qu'en soit la forme : agricole, industrielle ou tertiaire, familiale, capitaliste ou publique, autarcique ou intégrée dans une économie d'échanges mondialisés. L'étude de ces modes de production constitue évidemment l'objet de la science économique.

Le deuxième système de production (et de diffusion) de biens nécessaires à la vie en société renvoie aux exigences de communication entre les membres du groupe. Pas de société où il n'y ait des langages pour se comprendre, des idéologies, des valeurs et des croyances pour mobiliser des solidarités, des productions d'ordre mémoriel ou symbolique (narrations historiques, œuvres artistiques et monumentales), pour conférer du sens aux représentations collectives qui permettent de penser le monde ainsi que les distinctions entre *nous* et *eux*. Ces « produits culturels » sont élaborés et, surtout, diffusés par les instances de socialisation : le milieu familial, l'école, les médias, les organisations religieuses et les associations, mais aussi l'État et l'entreprise envisagés sous certains aspects de leur action. Ce vaste domaine est le champ privilégié de la sociologie et de disciplines voisines comme l'anthropologie.

Il faut enfin que soit géré le problème de savoir qui édicte les injonctions obligatoires, ce qui revient à observer qui peut utiliser la contrainte qui garantit l'effectivité de la règle de droit. La vie sociale est impossible si chacun peut « se faire justice à lui-même », ce qui est d'ailleurs une des définitions de cet état de nature que les philosophes opposaient à l'état de société. Cela étant, le pouvoir d'édicter les règles obligatoires et de les faire respecter peut être très « décentralisé » (sociétés coutumières, féodalité) ou au contraire très concentré (tyrannie antique). Dans les sociétés modernes, il existe une tendance lourde à la monopolisation de la violence légitime au profit de l'État et des institutions placées sous son contrôle. Les modes de production qui règlent l'exercice du pouvoir de dire le droit, adossé à la contrainte matérielle, constituent l'objet de la science politique.

Cet objet apparaît désormais avec clarté. Son noyau dur est le champ politique, là où se résout en dernière instance la question de la capacité à imposer des règles obligatoires. Mais il embrasse aussi cette zone mixte des échanges qui s'effectuent respectivement avec les modes de production économiques et « culturels ». Pour ne prendre qu'un exemple, le pouvoir politique impose des règles de fonctionnement aux entreprises tandis que celles-ci, productrices de richesses, subissent des prélèvements obligatoires qui alimentent les caisses de l'État. Les politistes qui explorent ces terrains d'échanges rencontreront alors, tout naturellement, les spécialistes d'autres disciplines qui opèrent la même démarche rationnelle. D'où l'intérêt de l'interdisciplinarité, là même où il y a spécificité désormais bien établie.

Première partie

Conditions d'affirmation de la science politique

Le développement progressif de la science politique au XXe siècle, après l'essor de l'économie puis de la sociologie, n'est pas dû au hasard. Il aura fallu que se produise la conjonction d'une demande sociale et des moyens adéquats d'y répondre.

Les sociétés avancées se caractérisent par des relations de plus en plus complexes entre les acteurs sociaux. Elles sont fondées sur une différenciation accrue des tâches et des rôles, sur la diversification des liens de coopération économique ou politique, ce que Norbert Elias appelait « l'allongement des chaînes d'interdépendance ». Pour gérer au jour le jour des mécanismes de plus en plus sophistiqués mais vulnérables, pour parer aux dysfonctionnements susceptibles d'engendrer rapidement des blocages graves, il est vite apparu nécessaire de pouvoir disposer de connaissances aussi fiables que possible sur leur fonctionnement. Le phénomène est particulièrement visible sur le terrain économique et financier où le savoir savant de l'expert est incontournable pour la prise de décisions adaptées, mais il a aussi une certaine réalité sur le terrain proprement politique quand il s'agit de mieux appréhender les problèmes de société à résoudre ou d'optimiser les conditions de la compétition pour le pouvoir. La vie politique démocratique a fait naître en effet, chez les dirigeants et dans la classe politique, une plus grande attention aux aspirations des citoyens, ne serait-ce que pour mieux maîtriser les échéances électorales. Mais comme il n'est pas de savoirs fiables sans indépendance intellectuelle ni pratique de l'esprit critique, on ne s'étonnera pas que les sciences sociales se soient épanouies d'abord dans des pays où régnaient les libertés d'opinion et d'expression.

Cependant, ces conditions ne suffisent pas. Le développement des sciences sociales ne peut se passer, aujourd'hui, de moyens humains et matériels organisés. Financer des chercheurs et des programmes de recherche est plus facilement acceptable dans les pays qui connaissent un degré suffisant de prospérité économique, là où des acteurs, publics et privés, disposent de budgets suffisants. Ainsi s'avère-t-il que les sciences sociales, y compris la science politique, ne sont pas de pures excroissances de l'esprit humain en quête de curiosités nouvelles ;

elles sont situées dans un espace déterminé de contraintes économiques, culturelles et institutionnelles.

Chapitre I

Les possibilités modernes d'investigation

L'existence de sources documentaires abondantes, fiables et accessibles, est un facteur essentiel du développement de toute science sociale, de même que la mise au point de méthodologies qui permettent d'en tirer le meilleur parti. La science politique est confrontée aux mêmes types de problèmes que la sociologie, l'histoire ou l'économie, avec, néanmoins, quelques spécificités qu'il importe de relever.

I. – Stocks de données et outils de travail

Deux révolutions se sont produites en ce domaine. La première, et la plus ancienne, est liée au développement du fait bureaucratique surtout à partir du XIX^e siècle. Elle concerne non seulement les administrations publiques, mais aussi les organisations internationales et les entreprises ou organismes privés dotés d'une taille suffisante. Ces diverses institutions ont besoin de mémoire, c'est-à-dire d'archiver et de classer de très nombreux documents nécessaires à leur fonctionnement : comptes rendus d'activités et rapports d'évaluation, études prospectives, statistiques chiffrées relatives aux moyens mobilisés et aux résultats obtenus. Les sciences sociales, notamment l'économie et l'histoire mais aussi la sociologie et la science politique, vont pouvoir exploiter ces sources et en tirer une meilleure connaissance des phénomènes qui relèvent de leurs centres d'intérêts respectifs.

Une seconde révolution, technologique celle-ci, a vu la mise en œuvre de procédés qui ont bouleversé la manière de traiter l'information. Il s'agit évidemment de l'informatique depuis les années 1980. Non seulement il est devenu facile de stocker infiniment plus de données qu'auparavant, mais surtout leur accessibilité en a été

extraordinairement simplifiée et leur circulation accélérée de manière spectaculaire. Les possibilités ouvertes par Internet ont des conséquences remarquables sur le rapport du chercheur à ses sources.

Des banques de données spécialisées sont aujourd'hui disponibles. En France, on mentionnera le cdsp (Centre de données sociopolitiques) à Sciences Po Paris, qui a pris la suite du cidsp de Grenoble, créé à l'initiative du cnrs en 1980 sous l'appellation de bdsp. Le cdsp archive et diffuse les grandes enquêtes électorales et sociopolitiques françaises. Il sert également de relais pour l'accès aux centres de données européens d'une trentaine de pays puisque, *via* le réseau français Quetelet, il est partie prenante du réseau cessda (Council of European Social Science Data Archives). Des données particulièrement importantes pour la science politique sont fournies par les eurobaromètres, les programmes internationaux d'enquêtes sociales (issp) les *European Values Surveys* (evs) et *World Values Surveys* (wvs), enfin les *European Election Studies* (ees). Au niveau international, on mentionnera l'icpsr (*Inter-university Consortium for Political and Social Research*). Créé en 1962, ce réseau, hébergé par l'université de Michigan, se donne pour objet de gérer un catalogue facilitant l'accès à toutes les banques de données informatisées qui existent dans le monde entier, concernant la science politique mais aussi l'économie, l'histoire, le droit, la justice pénale. Mentionnons enfin comme outil bibliographique : ABC Pol Sci (Advance Bibliography of Contents, Political Science and Government), numérisée depuis 2009.

Les sources en sciences sociales relèvent de quatre catégories principales.

1. Les archives

La documentation mise en mémoire par les administrations et collectivités publiques, par les acteurs et témoins privilégiés de la vie politique, par la presse, les partis et les groupes d'intérêt, intéresse plus particulièrement les chercheurs de science politique. Les historiens connaissent bien les problèmes posés par la fiabilité des archives, leurs conditions de constitution, les précautions à respecter dans leur exploitation. Aussi les politistes ont-ils intérêt à s'inspirer de leur savoir-faire, acquis au sein d'une longue tradition intellectuelle qui n'existe pas encore dans leur discipline.

Mentionnons en outre quelques problèmes particuliers. Et d'abord, celui de l'accès. Le plus souvent, en effet, les politistes travaillent sur la période contemporaine. Pour les archives privées, l'autorisation

requis du propriétaire pourra être soumise à des conditions que l'on imagine facilement. S'agissant des archives publiques, l'accès n'est libre en France qu'à l'issue d'un délai de trente ans. En deçà, une autorisation est nécessaire. Si l'opposabilité du secret administratif a été sensiblement réduite depuis la loi du 17 juillet 1978, des obstacles demeurent en certains domaines : défense nationale et sécurité, relations diplomatiques, affaires politiques sensibles. De nombreux biais peuvent donc affecter la consultation de documents essentiels à la compréhension de phénomènes étudiés.

Autre problème d'ordre très différent : bien des archives, particulièrement précieuses pour rendre compte de certains événements politiques (manifestations de rue, cérémonies et réunions publiques...), sont des documents audiovisuels, souvent produits pour les chaînes de télévision. Par nature, ils exigent un travail d'exploitation et d'interprétation spécifique pour ne pas trop laisser dépérir l'information d'ordre émotionnel qu'ils véhiculent.

Enfin, les faits politiques archivés peuvent l'être parce qu'il s'agit de ce dont la presse a parlé, notamment des déclarations qu'elle a recueillies ou sollicitées. Soumis à des impératifs d'ordre idéologique ou technique, les médias effectuent un énorme travail de sélection, pour des raisons de place et de temps, dans le flot des informations concevables. Il s'ensuit un effet de distorsion, voire de « reconstruction » de la réalité, absolument inévitable, mais dont le chercheur doit prendre conscience s'il ne veut pas en être exagérément victime.

2. Les enquêtes par questionnaires standardisés

Elles ont acquis une notoriété particulière en science politique en raison de l'intérêt suscité dans les médias par les sondages préélectoraux ou les baromètres d'opinion qui mesurent la confiance accordée aux leaders politiques, leur popularité ou la satisfaction qu'inspire leur action (eurobaromètres à l'échelle européenne). Mais ces enquêtes d'opinion ne constituent qu'un cas particulier des études de marché auxquelles procèdent les instituts de sondages pour le compte des entreprises ou des pouvoirs publics. Elles ne doivent pas être confondues avec les enquêtes de terrain qui utilisent éventuellement la technique du questionnaire standardisé (mêmes questions posées à tous les enquêtés), mais dans le cadre d'une investigation plus globale de leur environnement qui rend donc

l'interprétation des résultats moins fragile. Les sondages d'opinion doivent également être distingués des simulations électorales opérées le soir d'un scrutin. Celles-ci, réalisées à partir de dépouillements de bulletins opérés dans un petit nombre de bureaux de vote, présélectionnés pour leur représentativité habituelle, permettent d'évaluer par extrapolation probabiliste les résultats globaux, en voix et en sièges, au sein d'une fourchette qui va se rétrécissant au fur et à mesure que tombent davantage de résultats effectifs.

Les sondages d'opinion proprement dits reposent sur une technique très simple : un calcul de probabilité qui consiste à extrapoler à une population globale les informations recueillies auprès d'un échantillon représentatif. Pour des raisons d'économie, il est important que sa taille puisse être réduite. Généralement, elle est comprise entre 700 et 900 personnes (davantage si l'on veut affiner l'analyse par sous-catégories : sexe, âge, religion, profession, niveau de revenus, lieu de résidence, proximité partisane..., et les combiner ensemble). Pour faciliter l'exploitation statistique des réponses, on privilégie les questionnaires à réponses fermées qui offrent à l'enquêté un choix restreint du type : tout à fait d'accord / plutôt d'accord / plutôt pas d'accord / pas d'accord du tout. Le contrôle des enquêteurs s'impose si l'on veut éviter le bidonnage (quotas d'enquêtés non respectés, questionnaires remplis par l'interviewer).

Parmi les plus importants instituts de sondages, par le chiffre d'affaires, se situe tns Sofres, acquis en 2008 par un groupe britannique basé à Jersey. La Sofres, fondée en 1962, est désormais fusionnée d'autorité avec *Research International*. Brice Teinturier, qui était le responsable des enquêtes politiques pour la France, est devenu le directeur général délégué d'IPSOS France, leader des études par enquêtes sur le marché national. Mentionnons également l'Ifop (Institut français d'opinion publique) fondé dès 1938 par un sociologue, Jean Stoetzel, après sa rencontre avec l'Américain George Gallup ; Csa (Conseils-Sondages-Analyses), racheté en 2008 par le groupe Bolloré, et dont Stéphane Rozès a longtemps dirigé les enquêtes politiques ; bva sondages d'opinion, fondé en 1970 par Michel Brulé et Jean-Pierre Ville, aujourd'hui contrôlé par une filiale de Natexis ; Opinionway créé en 2000 par un ancien cadre d'Ipsos, Hugues Cazenave, proche de la droite parlementaire.

Le recours aux sondages d'opinion en matière politique s'est imposé en France lors de l'élection présidentielle de 1965. Ils y ont acquis une popularité plus grande que dans beaucoup d'autres pays comparables. Cependant, si les sondages ont permis de progresser dans la connaissance des électorats et la perception des mouvements

d'opinion politique, il convient néanmoins d'en apprécier les limites intrinsèques pour ne pas brouiller la question de leur fiabilité. Ainsi le sondage préélectoral n'est-il pas, quoi qu'on pense parfois, une prévision de résultats ; il saisit un instantané d'opinions, qui peuvent évoluer jusqu'au jour du scrutin, et mesure seulement ce que l'enquêté veut bien dire de lui-même. Par ailleurs, pour des raisons diverses, certaines catégories d'opinions sont régulièrement sous-représentées dans les enquêtes (notamment les votes communistes et Front national), de sorte que les instituts de sondages pratiquent des « redressements » qui peuvent s'avérer périlleux. Ce fut le cas en 1981 lorsque l'électorat de Georges Marchais, évalué à 15 % dans les intentions de vote, fut redressé à 19 %, créant l'erreur là où elle avait disparu. Enfin, il est certain que toutes les opinions n'ont pas la même fermeté (phénomène que, d'ailleurs, on cherche à mesurer par des questions appropriées) ; le seul fait de solliciter une opinion peut même conduire l'enquêté, par complaisance, à formuler une préférence dénuée de toute consistance réelle. Néanmoins, même en tenant compte de leurs limites intrinsèques, les sondages constituent un précieux outil d'information. L'administration des mêmes questions, à intervalles réguliers, permet de mieux saisir les modes de construction et d'évolution de l'opinion, qu'il s'agisse des préférences électorales, de la hiérarchie des attentes à l'égard des dirigeants, de la satisfaction ou de l'insatisfaction suscitée par la mise en œuvre des politiques publiques.

3. Les observations de terrain

Elles visent à étudier l'objet dans son contexte, ce qui suppose des méthodes entraînant le minimum d'impact sur les phénomènes qui s'y déroulent. Plusieurs techniques de recueil de données sont généralement mobilisées. Ainsi l'étude d'un processus décisionnel suppose-t-elle des entretiens non standardisés (semi-directifs, voire non directifs) avec les divers acteurs impliqués, une participation aux réunions de travail, l'opportunité de filmer et d'enregistrer sur place ce que le chercheur voit ou entend, la collecte de données relatives aux structures institutionnelles et administratives impliquées, etc. Lorsqu'il s'agit de travailler sur une population étendue : grandes agglomérations, catégories socioprofessionnelles, minorités ethno-culturelles..., il est souhaitable que l'observation soit conduite par des équipes interdisciplinaires de chercheurs (historiens, sociologues, psychologues sociaux, juristes, politistes...).

Malheureusement, ce type d'enquête se heurte à des obstacles

importants en science politique. Bien des terrains sont, de fait, soustraits à une libre observation. On imagine mal un chercheur totalement libre de suivre le déroulement d'une négociation internationale ou d'une grande manœuvre politique. Même lorsque cette observation est possible, il n'est pas facile de gérer au mieux le statut de l'observateur. Dans bien des cas, s'il n'est pas un sympathisant avéré du milieu observé, il risque d'être perçu comme un intrus ou, du moins, comme un étranger en présence duquel se modifient subtilement les comportements. Ainsi en va-t-il des observations de terrain conduites dans des organisations politiques et syndicales, dans les ministères, surtout s'ils ont des activités sensibles (Intérieur, Défense), dans des groupes sociaux à fort particularisme culturel.

4. L'expérimentation

Courante en psychologie sociale ou dans certaines écoles sociologiques, elle n'a qu'une place marginale en science politique, du moins en France. Entendue au sens strict, elle suppose l'introduction artificielle et délibérée de variables en vue de mesurer leur incidence sur le processus observé. Occasionnellement, les études relatives à la communication politique, surtout dans les pays anglo-saxons et en Allemagne, font place à l'expérimentation. C'est le cas, par exemple, lorsque sont mis en place deux échantillons de population, de représentativité comparable, l'un servant de témoin, l'autre étant soumis à des messages dont il s'agira ensuite de mesurer l'influence sur les opinions et les comportements. La comparaison avec les membres de l'échantillon non exposé sera significative si, du moins, l'on a bien éliminé toutes les autres variables indépendantes.

L'expérimentation en laboratoire se distingue de l'expérimentation sur le terrain en ce que la situation dans laquelle se trouvent placés les sujets étudiés est entièrement ou partiellement créée par le chercheur. La célèbre expérience de Stanley Milgram, publiée en 1955, en constitue une illustration exemplaire. Il s'agissait d'étudier jusqu'à quel point un pouvoir réputé légitime pouvait obtenir d'un individu qu'il adopte des comportements parfaitement répréhensibles d'un point de vue moral. En vertu du protocole expérimental, chaque sujet (500 au total) était invité par l'expérimentateur à infliger à un élève une décharge d'électricité d'intensité croissante chaque fois que ce dernier donnait une réponse incorrecte à un exercice de mémoire. Le sujet vivait donc un conflit de plus en plus pesant entre le commandement de l'autorité légitime

(« L'expérience exige que vous continuiez ») et les résistances que lui inspiraient les souffrances apparentes de la « victime ». (En réalité, cette dernière était un comparse de l'expérimentateur.)

II. – Problèmes d'analyse

Le discours scientifique ne saurait être ni une spéculation abstraite détachée des faits ni une simple description, opérée au premier degré, de « ce qui se passe ». Il se caractérise par un lien étroit entre théorie et empirie. Sous l'influence des sciences exactes, les sciences sociales ont cherché à se doter de méthodes d'analyse quantitative qui introduisent une certaine rigueur dans la mesure des phénomènes. Cependant, la spécificité des recherches en science politique justifie largement la place conservée par l'analyse qualitative, surtout lorsque celle-ci explore des voies nouvelles.

1. L'exigence de théorie

L'ambition des sciences sociales est d'expliquer, mais cet objectif, apparemment simple à saisir, n'est pas sans soulever de nombreuses difficultés. La notion de causalité par exemple, constamment utilisée dans le langage courant, est plus problématique qu'il n'y paraît. Le chercheur peut être tenté d'y assimiler indûment un simple enchaînement chronologique, mais ce n'est pas parce qu'une révolution éclate à la suite d'une défaite militaire que celle-ci a nécessairement provoqué celle-là. Des concomitances, des cooccurrences ou des corrélations bien établies peuvent induire des conclusions erronées. Les catholiques pratiquants votent-ils à droite parce qu'ils sont catholiques ou sont-ils demeurés pratiquants parce qu'ils sont conservateurs ? Et si la détention d'un patrimoine est bien corrélée, chez les ouvriers, à une plus grande réticence au vote à gauche, il faut se demander si cette variable ne recoupe pas l'effet d'âge ou l'origine rurale.

La théorie, en sciences sociales, peut être considérée comme un faisceau de concepts et de questions pertinentes permettant d'identifier des phénomènes, de les classer, d'établir entre eux des comparaisons éclairantes dans l'espace et dans le temps. La notion de réseau, par exemple, sert à mieux mettre en valeur les relations informelles qui existent entre responsables politiques, hauts fonctionnaires, experts, partenaires économiques et sociaux, par-delà les distinctions juridiques et institutionnelles qui opposent l'État aux

particuliers. Cependant, beaucoup de concepts en science politique sont directement empruntés au vocabulaire de la vie politique, ce qui nuit souvent à une définition intellectuellement rigoureuse. Ainsi en va-t-il de mots-clés comme « idéologie », « classe sociale », « populisme », ou des classements du type : droite/gauche, conservateurs/réformistes, modérés/extrémistes.

Les théories ont vocation à être confrontées aux faits établis, c'est-à-dire soumises à ce que Popper appelait l'épreuve de falsifiabilité. On doit pouvoir préciser à quelles conditions de vérification empirique une théorie deviendrait fausse, pour la considérer comme établie dans le cas inverse. Une hypothèse qui serait « vérifiée » quels que soient les faits dont elle prétendrait rendre compte échappe à l'univers du discours scientifique. Mais la démonstration pose néanmoins de très nombreux problèmes, et l'on peut surtout observer que certaines théories ont une meilleure capacité que d'autres à aiguïser le regard et « faire voir » davantage. On a d'ailleurs discuté le caractère cumulatif des découvertes scientifiques. Chaque école engendre des paradigmes, c'est-à-dire des systèmes de questionnements qui permettent de bien explorer certaines réalités sociales, mais rendent aveugles sur d'autres réalités. D'où la fécondité des révolutions scientifiques qui introduisent des changements dans la manière de poser les problèmes ou de définir les enjeux de savoirs.

2. Analyses quantitatives et qualitatives

Les spectaculaires succès des sciences exactes depuis deux siècles ont été obtenus grâce à l'introduction de la mesure la plus rigoureuse. C'est pourquoi la volonté de rompre avec le discours purement spéculatif a conduit la science politique américaine des années 1950 à introduire la quantification et la mathématisation, à l'instar de l'évolution qui avait caractérisé la science économique, beaucoup plus tôt d'ailleurs et de façon plus complète.

Dans les pays anglo-saxons et nombre de pays européens, les résultats obtenus sont rien moins que négligeables. À la différence de ce qui se passe en France, de nombreux départements de science politique accordent une large place aux mathématiques et statistiques dans la formation de leurs chercheurs. La familiarisation avec les méthodes de régressions multiples ou les ressources de l'analyse multivariée permet d'introduire davantage de rigueur dans la compréhension des relations entre plusieurs variables (par exemple, opinions politiques et diverses

variables combinées entre elles comme le sexe, l'âge, le niveau de revenu, la détention de patrimoine, l'activité professionnelle...). Ainsi, lorsqu'on constate l'orientation à droite des femmes âgées détentrices d'un patrimoine, l'analyse multivariée permettra de dégager les corrélations les plus significatives statistiquement, en d'autres termes de préciser l'influence respective de l'âge, du sexe et de la détention de capital, sur l'attitude politique observée. Dans ses approches les plus élémentaires, la théorie des jeux demeure en deçà de toute mathématisation. Elle repose sur l'analyse dynamique de situations simplifiées dans lesquelles plusieurs acteurs ont à prendre des décisions dont dépendent des résultats qui les concernent tous. Cependant, on y retrouve toujours les trois éléments fondamentaux : une liste de joueurs (de deux à n acteurs) ; un enchaînement de « coups » joués en situation d'information plus ou moins imparfaite ; une définition des gratifications et des coûts escomptables (jeu à somme nulle, négative ou positive). Mais l'outil mathématique apparaît nécessairement dans ses applications un tant soit peu sophistiquées. Ce sont, en relations internationales, les simulations globales de crises politiques ou militaires qui traitent les corrélations et interactions entre de nombreux indicateurs quantifiés, d'ordre démographique, économique, environnemental, culturel et politique. Un nouveau degré de complexité est franchi avec les modèles dits stochastiques où la variable du hasard, introduite systématiquement, suppose des calculs de probabilités.

Il existe indiscutablement des limites à la quantification et à la mathématisation dans l'analyse de science politique. La tentation est grande de privilégier les facteurs qui se prêtent le mieux au traitement statistique et de minimiser l'importance d'autres variables plus difficiles à mesurer comme, par exemple, en sociologie électorale, les dimensions émotionnelles du vote. La construction d'indicateurs par quantification du qualitatif implique fréquemment un appauvrissement de l'information à traiter, et bien des modèles sophistiqués reposent en fait sur des données discutables ou fragiles. Cela étant, quantification et mathématisation favorisent incontestablement la recherche de précision dans la comparaison des données et l'exigence de rigueur dans leur analyse. La logique mathématique est une injonction permanente à opérer une montée en puissance dans la clarification des raisonnements. Aussi peut-on déplorer le retard préoccupant accusé aujourd'hui par la science politique française en un domaine qu'explorent avec plus d'audace bien des politistes européens et, surtout, nord-américains.

Les analyses qualitatives demeurent néanmoins prééminentes en de nombreux domaines. Elles revêtent des contenus différents selon le

type de sources analysées. Même pénétrée par la mathématisation, l'analyse de discours, par exemple, ne saurait faire l'économie du commentaire exégétique traditionnel, soucieux de répondre aux questions classiques : qui produit quoi ? Dans quelle forme stylistique ? à destination de qui ? Dans quel contexte ? Avec quelles motivations et quels effets (attendus ou non) ? Si les approches « externes » se préoccupent des conditions sociales de production et de réception du discours, l'analyse « interne » privilégie le mode d'énonciation, s'intéressant aux constructions narratives, aux procédés rhétoriques, aux connotations, voire aux non-dits du texte. En soulignant le fonctionnement polysémique de la communication, elle permet de mettre en évidence le travail du symbolique qui s'y opère.

L'analyse qualitative est également incontournable quand le matériel empirique est constitué par des entretiens non directifs ou semi-directifs, ou encore par des autobiographies ou des récits de vie dans lesquels la singularité du locuteur et la dimension émotionnelle de l'information revêtent une importance particulière. Mais le risque majeur est la dépendance naïve à l'égard de ce que disent les interviewés. Il en va de même dans l'observation-participation qui exige, en principe, la mise à nu par le chercheur de son degré d'implication dans son terrain, ainsi que l'élucidation des mécanismes défensifs qui se trouvent alors activés (rationalisation, idéalisation, dénis...) tant du côté du sujet qui observe que des acteurs observés. Enfin, c'est le vaste domaine des dimensions symboliques de la vie sociale et politique qui ne peut être approché qu'à partir d'un travail, souvent méconnu, sur la relation cognitive et émotionnelle du chercheur à son objet.

Bien conduites, les analyses qualitatives stimulent l'acuité du regard en ouvrant des horizons sur des domaines inaccessibles à la quantification. Leur fragilité principale est de mal se prêter à la réfutabilité. Le qualitatif, en effet, ne doit pas servir de prétexte à une production qui échappe à tout critère de jugement scientifique.

Chapitre II

Les espaces de développement

Toute discipline scientifique a besoin d'affirmer sa légitimité sociale, ne serait-ce que pour obtenir les moyens matériels et humains nécessaires à son développement. Les sciences sociales ne se trouvent pas, de ce point de vue, dans une situation aussi favorable que les sciences de la matière (physique, chimie) ou de la vie (biologie, génétique). Pour celles-ci, les implications pratiques de leurs multiples découvertes sont si éclatantes qu'elles ne risquent guère d'être sous-estimées. Si les sciences sociales se doivent donc d'être modestes, la science politique se heurte à des défis supplémentaires. La concurrence de l'analyse journalistique ou du commentaire politique est d'autant plus légitime que nous sommes en démocratie, et d'autant plus efficace que l'analyse savante n'a pas toujours suffisamment de véritables découvertes à inscrire à son bilan.

En revanche, la science politique s'est consolidée institutionnellement. Il existe aujourd'hui des lieux où se développent l'enseignement et la recherche qui peuvent, sous certaines conditions, permettre des avancées importantes dans l'avenir.

I. – La liberté d'expression scientifique

Condition *sine qua non* du développement d'une discipline, elle ne va pas sans problèmes, même dans les sociétés libérales contemporaines. Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'abord de censure, mais de formes plus subtiles de limitations à la liberté de recherche.

1. Le problème politique

Un premier type de menace à la liberté d'expression scientifique peut provenir des interventions d'un pouvoir d'État répressif. Ce fut le cas en Union soviétique et dans tout le camp socialiste jusqu'à son

effondrement en 1989. L'Association soviétique de science politique, créée en 1954, et les associations tchèque, polonaise, bulgare et hongroise, depuis 1960, limitaient leurs activités à la défense de points de vue officiels. Cela au prix d'un consternant retard intellectuel progressivement comblé aujourd'hui grâce à l'intensification des échanges avec l'Europe occidentale et les États-Unis. Dans ces pays libéraux, en effet, la science politique a, dès l'origine, bénéficié de circonstances infiniment plus favorables (en dépit de la période noire du maccarthysme au début des années 1950). Mais si les démocraties libérales n'ont jamais imposé un contrôle politique global, cela ne signifie pas que, ponctuellement, des obstacles n'ont pas été dressés pour décourager les chercheurs de s'intéresser à des sujets sensibles (en France, les décisions d'interventions militaires en Afrique ou encore les affaires et scandales politiques...). Cependant, le vrai problème est plutôt la pression diffuse du « politiquement correct » qui rend coûteux le fait d'aborder certains sujets lorsque le chercheur croit devoir formuler des conclusions hétérodoxes.

La seconde entrave à la liberté d'expression relève d'un tout autre ordre ; elle provient non plus d'une source extérieure mais résulte de l'engagement politique éventuel du chercheur. Participer activement à la vie d'une formation politique, exercer des mandats représentatifs présente sans doute l'intérêt d'offrir une connaissance de l'intérieur qui peut être précieuse. Mais la contrepartie de cet engagement est l'acceptation d'une certaine discipline de parti, l'obligation de rester solidaire, au moins publiquement, d'une ligne politique ; en d'autres termes, ce qui est en jeu c'est la subordination du jugement scientifique au calcul politique, la renonciation, consciente ou inconsciente, à une totale indépendance intellectuelle.

Il ne s'agit pas de refuser le discours politique engagé, ni d'en sous-estimer la nécessité dans une société démocratique. Mais en ce domaine doit prévaloir la clarté. Si Max Weber a insisté sur la neutralité axiologique du chercheur, c'est parce qu'il existe une forte incompatibilité entre la logique dominante du discours militant (entendu largement) et celle du discours savant. La première est soumise à l'exigence de mobiliser des soutiens et de légitimer l'action ; la seconde à l'impératif d'élucidation. Les acteurs politiques ont besoin de mythes quand les chercheurs travaillent à leur dévoilement. Une forme de mauvaise foi est inévitable dans le combat politique ; la recherche qui en expose les usages stratégiques a pour effet d'en altérer l'efficacité.

2. Le problème médiatique

L'analyse savante doit échapper au manichéisme du pamphlétaire, aux allégeances du militant mais aussi aux servitudes professionnelles du journaliste. Il existe un certain malentendu entre les sciences sociales et les médias, tout particulièrement sur le plan politique. La presse écrite et la télévision, légitimement soucieuses de retenir l'attention de leur public, attendent en fait du spécialiste de science politique un discours triplement biaisé. Simple et accessible, donc inévitablement réducteur, voire simpliste. Attractif, ce qui conduit à privilégier la forme et la formule, mais aussi à parler des problèmes du moment, à chaud. Prospectif : on aimerait que l'expert, notamment en période électorale, puisse prédire ce qui va se passer.

Il n'est pas question, bien sûr, pour la science politique de désertir la scène médiatique ; elle a besoin d'un minimum de visibilité externe et peut démontrer, même à ce niveau, une indiscutable utilité sociale. La sollicitation des médias présente aussi l'avantage d'inciter les politistes à sortir d'un jargon pseudosavant dont certains d'entre eux aiment à se complaire d'une manière stérile. Mais il faut garder présent à l'esprit le fait que l'intervention du spécialiste dans les médias peut nourrir le malentendu : un malentendu nuisible s'il renforce l'image d'une pseudoscience. Il conviendrait donc de séparer clairement le propos journalistique, même de haut niveau, et l'analyse scientifique approfondie qui suppose des précautions de langage, de méthode et de discussion des sources, peu transposables dans les médias. La dualité de termes politologue et politiste, pour désigner le spécialiste de science politique, devrait y contribuer. Le premier, plus « paillettes », tend à être réservé aux usages médiatiques et le second, plus sobre, aux usages savants de la discipline.

II. – L'ancrage dans les institutions

Aujourd'hui, la recherche ne peut demeurer artisanale, c'est-à-dire purement individuelle ; toute discipline a besoin de susciter l'existence d'une communauté scientifique qui s'appuie sur des institutions.

1. Sciences Po

Cette expression, qui a conquis une forte visibilité sociale, désigne en réalité une structure institutionnelle à deux niveaux.

C'est d'abord l'Institut d'études politiques de Paris, le fameux établissement du 27, rue Saint-Guillaume. Créé par une ordonnance de 1945, il se substituait à l'École libre des sciences politiques fondée par Émile Boutmy en 1872. À cette époque, dans le contexte bien particulier d'un pays marqué par la défaite, il s'agissait d'œuvrer au réarmement intellectuel et moral de la France. Grâce à l'enseignement des « sciences politiques, économiques et sociales », Boutmy qui croyait, comme il l'écrit lui-même, « à l'empire de l'esprit et au gouvernement par les meilleurs », entendait assurer la formation supérieure des futurs cadres de la Nation. Aujourd'hui, l'iep de Paris que dirige un conseiller d'État, Frédéric Mion, se situe à mi-chemin d'une université classique et d'une grande école. Il offre désormais une formation pluridisciplinaire, ouverte à international, à plus de 9 000 étudiants, dont 41 % d'étrangers. Plus de 80 % des élèves français s'orientent aujourd'hui vers le monde de l'entreprise, 15 % vers la haute fonction publique (notamment à travers le concours d'entrée à l'ena), moins de 5 % vers l'enseignement et la recherche. Mais il est significatif que beaucoup de dirigeants politiques, de la majorité comme de l'opposition, en soient issus. À noter que l'enseignement de la science politique ne constitue qu'une partie très minoritaire de la formation dispensée, à côté de l'économie et de la gestion, de la sociologie, de l'histoire et du droit.

La Fondation nationale des sciences politiques, présidée par un économiste, Jean-Claude Casanova, assure la gestion administrative et financière de l'institut, mais elle est également chargée d'une mission de développement et de diffusion scientifique. Neuf centres de recherche en dépendent, dont trois des plus importants se situent en science politique. Associés au cnrs, le cevipof (Centre de recherche politique de Sciences Po) aujourd'hui affaibli par le départ de chercheurs vers le Centre d'Études européennes de Sciences, Po et surtout le ceri (Centre d'étude des relations internationales) sont de loin, par le nombre de leurs chercheurs et l'importance de leurs publications, les laboratoires de recherche les plus considérables en France dans cette discipline. La fnsp gère la Bibliothèque de Sciences Po qui constitue, avec l'ensemble de ses services, l'un des tout premiers centres de ressources documentaires en Europe pour la science politique. Elle met à la disposition des chercheurs 900 000 volumes et 6 000 périodiques, français et étrangers. Depuis 1976, elle possède aussi sa propre maison d'édition, les Presses de Sciences Po.

En 1945, sous l'égide de la fnsp ou avec son soutien, ont été créés six iep en province : à Aix, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Toulouse et Strasbourg. Certains d'entre eux ont particulièrement réussi à s'imposer, au double niveau de l'enseignement et de la recherche, notamment Grenoble avec son pôle Administration publique, ou Bordeaux avec ses centres spécialisés sur la recherche africaniste et les collectivités locales. Depuis 1991, deux nouveaux iep ont ouvert leurs portes à Lille et à Rennes et un Sciences Po Grand Paris est en gestation dans la Grande Couronne.

2. Les universités et le cnrs

Les facultés de droit ont accueilli, dès le milieu du XIXe siècle, des enseignements de droit constitutionnel. Longtemps y ont prévalu des conceptions strictement exégétiques de l'étude des institutions politiques. Cependant, à partir de 1954, des réformes introduisent de nouveaux enseignements dans les cursus juridiques comme la sociologie politique ou les méthodes des sciences sociales, ce qui ouvrira des domaines plus larges à la curiosité scientifique orientée sur les modes de gouvernement. Progressivement sont également mis en place des cursus complets de science politique en doctorat, en maîtrise et, plus récemment, en licence. Un pas décisif a été franchi en 1969 lorsque fut créée une section de science politique au sein du corps enseignant ; elle regroupe aujourd'hui environ 250 professeurs et maîtres de conférences, dont un quart enseigne dans les iep. La reconnaissance institutionnelle de cette discipline est donc maintenant pleine et entière au sein de l'université. Cela étant, l'enseignement et la recherche en science politique ne sont pas confinés au sein de cette section ; certains universitaires qui s'y intéressent, et non des moindres, relèvent d'autres disciplines comme l'histoire, la sociologie, le droit ou l'anthropologie.

Le bilan le plus probant de cette implantation concerne le IIIe cycle. Les docteurs en science politique sont relativement nombreux (près de 70 par an en moyenne), et certains de grande qualité, mais ils éprouvent des difficultés à s'insérer tous sur le marché du travail. Par ailleurs, la science politique a également conquis son autonomie dans les instances du cnrs avec la création, en 1982, au sein du département Sciences de l'homme et de la société, d'une section intitulée sciences du politique. Devenue en 1991 la section 40, avec une nouvelle dénomination : *Politique, pouvoir, organisation*, elle regroupe les politistes *stricto sensu*, certains socio-logues ainsi que quelques juristes et historiens. Elle joue un rôle décisif dans le

recrutement des chercheurs et dans l'évaluation de la qualité scientifique des laboratoires de recherche.

3. Les sociétés savantes

L'Académie des sciences morales et politiques, née en 1795, constitue l'une des cinq grandes académies de l'Institut de France. Ses 40 membres sont des personnalités que l'âge et l'expérience rendent surtout philosophes ou moralistes. La nature de ses activités n'en fait pas réellement une société savante au sens moderne du terme, même si, dans une période récente, elle a manifesté son intérêt pour des questions qui retiennent aussi l'attention des politistes. Il lui est également arrivé de consacrer par des prix d'authentiques ouvrages de science politique.

L'Association française de science politique a été fondée en 1949 à l'initiative d'un petit groupe de personnalités souvent étroitement liées à la Fondation nationale des sciences politiques : André Siegfried son premier président, Jacques Chapsal alors directeur de l'iep de Paris, Jean Meynaud, secrétaire de la fnsp, mais aussi les historiens Jean-Jacques Chevallier, Lucien Febvre et Pierre Renouvin, un sociologue Raymond Aron, un juriste Maurice Duverger. Actuellement ses plus de 600 adhérents sont essentiellement des universitaires et des chercheurs (y compris de jeunes doctorants). Mais on relève également la présence de journalistes et de professionnels des instituts de sondages. Sous l'impulsion de son secrétaire général, Yves Déloye, la tendance antérieure à la baisse des effectifs a été enrayerée. Surtout, les congrès que l'afsp organise désormais tous les deux ans connaissent une audience croissante, tant du point de vue du nombre des participants que de l'ouverture internationale des intervenants. À ces manifestations s'ajoutent les réunions de groupe de travail, les tables rondes, colloques et journées d'études organisées ou soutenues par l'Association. À l'initiative de Marie-Claude Smouts a été créée en 1999 une section d'études internationales pour améliorer la visibilité de cette sous-discipline. Conjointement avec la fnsp, l'afsp publie la *Revue française de science politique*. Avec ses 1 400 abonnés, sans oublier ses lecteurs en ligne, elle constitue encore, et de loin, la première revue scientifique de la discipline même si elle est confrontée aujourd'hui à une concurrence intellectuelle croissante.

L'Association française de science politique est membre de l'*Association internationale de science politique* (ipsa/aisp) dont le secrétariat est installé à Montréal. Essentiellement occidentale et atlantique à l'origine, elle s'est ouverte à partir de 1955 aux États du

bloc soviétique et à de nombreux pays du Tiers Monde. La coexistence n'est pas toujours simple entre associations adhérentes (une cinquantaine à ce jour), car leur potentiel scientifique est extrêmement inégal. Tous les trois ans, l'Association tient un congrès international, vaste forum de plusieurs milliers de participants. Elle a également constitué un réseau de réseaux de chercheurs et publie la *Revue internationale de science politique* (principalement en anglais).

L'*American Political Science Association* est la plus ancienne des associations nationales membres de l'aISP puisqu'elle a été créée dès 1903. Avec ses 13 000 membres, résidents de 70 pays, elle est aussi, et de loin, la plus nombreuse et la plus puissante intellectuellement. Depuis 1982, elle favorise en son sein la création de sections qui se constituent sur la base d'affinités scientifiques ou de centres d'intérêts communs (par exemple : religion et politique, Europe occidentale, conflits sociaux, etc.). Il en existe actuellement une quarantaine qui s'autogouvernent librement. Elle publie également trois revues : *American Political Science Review*, *Political Science and Politics* et, depuis 2003, *Perspectives on Politics*.

Dans le monde francophone existe une *Association belge de science politique* qui a pris en 1996 le relais de l'Institut belge de science politique fondé dès 1951. Son premier congrès national s'est tenu en 1999. Il existe également une association suisse, ainsi qu'une association canadienne de science politique au dynamisme intellectuel particulièrement affirmé.

Au niveau européen, est né en 1970 le *European Consortium for Political Research* dont l'ambition affichée était de fédérer les institutions d'enseignement et de recherche de ce continent. Avec plus de 260 universités et instituts de recherche adhérents, la réussite de l'ecpr est aujourd'hui avérée. Ses *workshops*, ouverts sur un pied d'égalité aux jeunes chercheurs aussi bien qu'aux auteurs consacrés, ses *standing groups* consacrés à l'étude de thèmes particuliers, ses *summer schools* qui offrent aux jeunes chercheurs une formation méthodologique de haut niveau contribuent efficacement à la mise en place d'une réelle communauté savante à l'échelle européenne. L'ecpr coédite plusieurs publications dont *European Journal of Political Research* et *European Political Science* plus particulièrement destinée à répondre aux attentes des enseignants, des chercheurs et des professionnels de la discipline. L'ecpr tient son congrès général tous les deux ans depuis 2001.

Mentionnons encore, pour la France, diverses revues publiées par des sociétés savantes ou des équipes de chercheurs relevant parfois

d'autres disciplines. La *Revue française de sociologie* fondée par Jean Stoëtzel, *Actes de la recherche en sciences sociales* créée par Pierre Bourdieu publient de temps à autre des contributions qui intéressent directement la sociologie politique, une sous-discipline où *Politix* d'une part, *Cultures et conflits* d'autre part sont devenus les modes d'expression de nouvelles sensibilités. Dans un autre domaine l'ifri (Institut français de relations internationales) publie *Politique étrangère*, cependant que le ceri, le plus gros laboratoire français de science politique, créait en 1999 *Critique internationale*. Des historiens qui s'intéressent à la vie politique contemporaine publient dans *Vingtième siècle* ou dans le *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*. Des politistes et des linguistes collaborent à *Mots*, des sociologues et des historiens à *Genèses*, des philosophes à *Raisons politiques*, des constitutionnalistes et des juristes à *Pouvoirs*, à la *Revue internationale de politique comparée* ou à la *Revue française d'administration publique*, une publication de l'Institut international d'administration publique qui mobilise également des contributions de hauts fonctionnaires. Toutes ces formes de collaboration attestent la perméabilité des frontières de la science politique et la fécondité de son ouverture aux disciplines voisines.

Deuxième partie

Domaines de la science politique

Les recherches en sciences sociales oscillent toujours entre deux perspectives. Soit privilégier l'étude des acteurs, c'est-à-dire celle des sujets, individuels ou collectifs, qui ont une identité, affirment une volonté, manifestent des attitudes et adoptent des comportements. Soit privilégier l'étude des processus qui résultent des systèmes d'interactions entre agents sociaux et produisent des dynamiques susceptibles, à la limite, d'effacer la notion même d'acteur.

Chapitre I

L'étude des acteurs

Centrée sur l'analyse du pouvoir politique, la littérature scientifique ne peut manquer de s'intéresser aux dirigeants qui l'exercent, à l'administration publique qui le met en œuvre, aux partis et groupes d'intérêt en lutte pour le conquérir ou l'influencer, enfin aux citoyens qui lui sont assujettis mais qui, en démocratie, sont aussi à l'origine même de sa légitimité.

I. – Les dirigeants politiques

Dans toute société, il existe des individus qui exercent le pouvoir d'édicter des règles contraignantes et celui de les faire respecter, au besoin en recourant à la force. L'institutionnalisation de ce pouvoir peut être très variable selon les régimes politiques considérés. Le tyran au sens antique de même que le chef de guerre, aujourd'hui dans les pays décomposés par la violence, imposent leur volonté arbitraire parce qu'ils sont les plus forts. À ce pouvoir purement personnel s'oppose l'État moderne où les compétences des dirigeants sont soigneusement régies par le droit constitutionnel à tel point qu'on les considérera comme de simples représentants d'une entité qui les dépasse : la nation, le peuple ou l'État.

Identifier sociologiquement la classe politique constitue un premier angle d'approche de l'analyse scientifique. De nombreuses études, surtout depuis les années 1980, se sont données pour tâche d'éclairer sa composition par sexe, âge, origine sociale et milieu professionnel ; de mettre en évidence les mécanismes de sélection sociale et politique, les niveaux de formation, les liens privilégiés entretenus avec tel ou tel segment de la société ou avec telles organisations influentes. On s'est également intéressé à l'entourage des responsables politiques, à la composition des cabinets ministériels ou présidentiels, aux alliances et aux réseaux qu'ils activent pour faciliter l'exercice de leur pouvoir (experts, relais d'influence, intermédiaires officieux).

La notion de cursus politique vise à rendre compte des principales

étapes qui jalonnent l'entrée dans la vie politique professionnelle et la progression dans l'exercice de mandats représentatifs. Les stratégies des acteurs sont aujourd'hui fortement affectées par les législations récentes relatives à la réduction des cumuls de mandats et à la recherche de la parité hommes/femmes.

Un débat toujours récurrent tourne autour du point de savoir si l'on doit considérer qu'il existe *une* classe dirigeante ou *des* couches dirigeantes ? Soutenir le premier point de vue, c'est mettre en avant l'unité profonde d'intérêts et de conceptions qui unit les partis de gouvernement, par-delà leur alternance électorale, ainsi que l'unité de vues entre cette classe politique et les responsables économiques et, plus largement, les élites sociales. C'est donc souligner la dimension oligarchique du régime politique et mettre en avant le caractère limité, voire formel, du débat démocratique. Répondre au contraire qu'il existe des couches dirigeantes aux aspirations contradictoires, aux intérêts divergents, c'est insister sur l'existence de contre-pouvoirs et sur la structure polyarchique du système politique. Ce type de questionnement a des implications directes sur la vision que l'on pourra avoir du fonctionnement démocratique : simple alternance d'équipes différant surtout par leur style, ou choix consciemment exercé par le peuple, entre des visions différentes de société.

Décrire les procédures et les compétences institutionnelles des organes dirigeants relève d'un second angle d'approche. C'est aussi le plus classique puisqu'on recourt ici aux traditions de l'analyse constitutionnaliste. Cette étude n'en est pas moins indispensable en science politique, car les règles juridiques construisent des contraintes, offrent des ressources et constituent des enjeux. Les classifications des régimes se fondent souvent sur les modes de répartition des compétences entre le législatif et l'exécutif : régime d'équilibre vs régime de confusion des pouvoirs, régime représentatif vs démocratie (semi-) directe, régime présidentiel vs régime parlementaire, etc. L'un des problèmes les plus intéressants, du point de vue du politiste, est la manière dont se combinent aujourd'hui, dans les démocraties contemporaines, deux principes tendanciellement contradictoires : celui de la souveraineté du peuple et celui de l'État de droit. Le premier implique logiquement que toute volonté du peuple valablement exprimée puisse s'imposer quelle qu'en soit la nature ; le second qu'il existe des barrières infranchissables (les libertés fondamentales) limitant impérativement le contenu des lois, donc le libre arbitre des représentants du peuple. En outre, il est important d'étudier la manière dont les dirigeants légitiment leurs programmes ou leurs politiques, en invoquant des valeurs partagées ou en mobilisant des aspirations. L'arme de la légalité n'est en effet qu'une

dimension de la bataille pour la légitimité.

Analyser l'action publique, c'est-à-dire les politiques publiques élaborées par les dirigeants et mises en œuvre sous leur contrôle, constitue, dans la littérature scientifique actuelle, un domaine de recherche important. Par-delà ses dimensions purement juridiques (qui prend l'initiative des lois ou des règlements ? qui participe à leur adoption ? qui exerce les contrôles de légalité et d'opportunité ?), il s'agit d'embrasser l'ensemble du processus décisionnel de l'amont à l'aval. Tout d'abord, mettre en évidence les configurations de décideurs : experts et partenaires sociaux avec lesquels la concertation est recherchée ou écartée, cercles dirigeants et relais dans l'opinion publique ; analyser ensuite la mise sur agenda et le *timing*, les méthodes de travail mises en œuvre, les critères d'évaluation d'une réussite ou d'un échec ; identifier, enfin, les comportements en retour des décideurs lorsqu'ils perçoivent des résistances, de l'insatisfaction ou du soutien en réponse aux politiques mises en œuvre.

Les styles de leadership sont assez peu étudiés en France, sinon à travers les stratégies de communication médiatique des gouvernants. Les dirigeants jouent à la fois, mais en proportion inégale, sur la séduction personnelle et l'argumentation rationnelle ; ils utilisent un langage plutôt économiste ou une rhétorique plutôt émotionnelle ; ils peuvent préférer surfer sur les évolutions changeantes de l'opinion publique ou vouloir imposer un projet politique fort. Selon la conjoncture politique, mais aussi en fonction des traditions culturelles ou des règles du jeu constitutionnel, un type de leadership tend à prédominer au détriment des autres.

II. – L'administration publique

L'époque moderne aura vu s'affirmer avec éclat le fait administratif sous le double aspect d'une augmentation spectaculaire du nombre des fonctionnaires et d'une expansion croissante des tâches de type administratif, y compris dans les entreprises privées. L'un des précurseurs de la littérature savante en la matière aura été Max Weber. Ses analyses de l'État légal-rationnel cherchent à cerner les caractéristiques de l'activité bureaucratique : hiérarchie des agents et des fonctions, respect par l'administration elle-même des règles juridiques établies, professionnalisation des agents recrutés sur un critère de compétence. Max Weber avait une vision positive du développement bureaucratique qu'il associait au progrès de la rationalité dans les modes de gouvernement. Au contraire, sous

l'influence des libéraux, partisans d'un État minimum, et celle du marxisme, prompt à dénoncer dans la bureaucratie « une couche parasitaire », beaucoup de travaux se sont placés dans une perspective résolument hostile. La critique (trotskiste) du stalinisme a longtemps influencé en France la sociologie, favorisant des analyses politiquement engagées et, surtout, excessivement abstraites et macroscopiques.

Aujourd'hui, la littérature scientifique consacrée au phénomène bureaucratique est davantage soucieuse d'observation empirique et de théories proches des faits. De cette abondante production se dégagent assez clairement trois courants.

L'approche juridique, d'inspiration traditionnelle, met l'accent sur les problèmes institutionnels. En France, la description des structures organisationnelles au triple niveau : européen, étatique et infraétatique, y occupe une place centrale, de même que celle des statuts de leurs agents. Le développement récent de l'administration consultative et la multiplication d'autorités administratives indépendantes du type Commission nationale informatique et libertés (cnil), Défenseur des Droits, Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) requièrent une attention croissante, justifiée par l'importance de ces innovations dans le droit administratif traditionnel.

L'approche sociologique conduit à s'intéresser à l'origine sociale des agents publics, à leurs modes de socialisation et de formation, aux univers de références à l'intérieur desquels ils pensent l'accomplissement de leurs tâches : par exemple, l'attachement à la notion de service public chez les hauts fonctionnaires. Elle conduit à identifier les passerelles qui existent entre le secteur public et le secteur privé (pantouflage, réseaux de connivence), à s'intéresser aux solidarités qui peuvent unir des agents appartenant à des corps différents mais issus des mêmes lieux de formation. Cette approche accorde aussi une large place aux recherches relatives aux modes d'exercice du pouvoir bureaucratique et aux résistances qu'il peut opposer au politique.

L'approche managériale, souvent liée aux travaux d'économie et de gestion, met en avant la notion de gouvernance. Elle se penche sur les critères de rationalité de la décision administrative, sur l'évaluation des performances et des résultats au regard des moyens humains et financiers mobilisés. L'un des problèmes largement étudiés en France et dans beaucoup de pays européens, ces dernières décennies, aura été celui du territoire et de l'optimum dimensionnel des circonscriptions administratives. Quelles sont les meilleures formules de concertation

et de regroupement administratif en zones urbaines ? Existe-t-il trop de niveaux d'administration territoriale (État, région, département, intercommunalités, communes) ? Peut-on laisser les collectivités territoriales entretenir des rapports directs avec leurs homologues de part et d'autre des frontières nationales ? Une dimension de l'approche managériale concerne plus directement les technologies modernes de gestion, domaine où, jusqu'à un certain point, s'efface la distinction classique du public et du privé.

III. – Partis et groupes d'intérêt

Si l'existence des partis est reconnue et consacrée par beaucoup de constitutions européennes, y compris en France, celle des groupes d'intérêt a longtemps été soupçonnée de participer à la corruption de la démocratie. Mais cet état d'esprit est beaucoup moins partagé dans les pays anglo-saxons et, de fait, il est irréaliste de penser qu'un régime politique moderne puisse ignorer les uns et les autres.

Partis et groupes d'intérêt sont des organisations qui prennent en compte des attentes sociales, qu'ils ont plus ou moins suscitées, et auxquelles ils cherchent à donner des réponses sur la scène politique. Mais alors que les premiers ont pour objectif de conquérir des mandats électifs afin d'exercer le pouvoir, les seconds cherchent seulement à influencer les gouvernants dans le sens des intérêts ou des aspirations prises en charge. Concrètement, cela signifie que les premiers participent aux élections politiques en présentant des candidats alors que les seconds s'en abstiennent, différence de comportement qui influence considérablement leur mode de fonctionnement.

Les partis politiques, en effet, sont d'abord des machines électorales et des arènes de débats. Leur activité tout entière est le plus souvent focalisée sur les échéances électorales puisqu'ils tirent leur légitimité (et leur influence) du potentiel de voix et du nombre de mandats d'élus qu'ils réussissent à conquérir. Dans les sociétés contemporaines où la différenciation sociale apparaît très poussée, ils ne peuvent espérer conquérir des majorités qu'en attirant à eux des électeurs issus de catégories très différentes : ruraux et citadins, salariés et travailleurs indépendants, ouvriers et cadres, chômeurs, actifs et retraités... C'est ce qu'on appelle un peu familièrement leur côté attrape-tout. Mais ils ne peuvent aller, sans péril électoral, jusqu'à brouiller leur propre identité ; ainsi, les partis de gauche devront-ils affirmer leur attachement à des mots marqueurs (socialisme,

solidarité, laïcité...) ou à des thèmes auxquels ils sont préférentiellement identifiés (protection des travailleurs, défense des acquis sociaux...); et réciproquement pour les partis de droite volontiers associés à la liberté d'entreprise ou à la fierté nationale. Néanmoins, toutes les grandes formations ont tendance à adopter des langages prudents et lénifiants sur les nombreux sujets susceptibles de diviser leurs électeurs composites, se réfugiant alors dans des formules générales, à la fois généreuses et abstraites. C'est pourquoi, bien involontairement, ils laissent alors un espace disponible pour des partis intrus qui tiendront un langage plus abrupt (contre l'immigration à l'extrême droite, contre les dégâts du progrès chez les Verts, contre la mondialisation « sauvage » à l'extrême gauche); leurs thèmes diviseurs et leur style offensif leur permettront de se faire une place (relativement modeste) sur l'échiquier politique, mais ils devront un jour les modérer s'ils veulent élargir de manière significative leur audience électorale et leurs alliances politiques.

Longtemps on a distingué partis de cadres et partis de masse. Cela n'a plus grand sens aujourd'hui si l'on considère la faiblesse générale des effectifs militants, mais demeure instructif pour comprendre la généalogie de ces partis, les uns issus du parlementarisme (dès le XVIII^e siècle en Angleterre), les autres de l'irruption des masses dans la vie politique : mobilisation ouvrière au XIX^e siècle, peurs suscitées par la révolution bolchevique, déferlements du nationalisme.

De même s'est-on demandé si le nombre des partis, leur structure, leur mode de fonctionnement interne n'étaient pas conditionnés par les modes de scrutin mis en place par le législateur. On rencontre ici les fameuses « lois Duverger » selon lesquelles la représentation proportionnelle ferait émerger des partis très nombreux, rigides et indépendants les uns des autres ; le scrutin majoritaire à un tour, un bipartisme atténué par l'existence de tiers partis à peu près dépourvus d'influence ; le scrutin majoritaire à deux tours, un système de partis multiples, souples et interdépendants.

Critiquées dès l'origine par de nombreux auteurs, ces « lois » ont vu leurs exceptions se multiplier. Leur principale faiblesse est de surestimer l'autonomie des facteurs purement électoraux de la vie politique alors qu'il faudrait tenir compte, comme le fait Stein Rokkan, des multiples clivages économiques et culturels, les uns hérités de l'histoire, les autres provoqués par l'évolution sociale, qui jouent un rôle décisif dans la pérennisation des particularismes partisans.

Les groupes d'intérêt, quant à eux, visent seulement à influencer les pouvoirs publics ; ils sont donc affranchis des préoccupations

électorales des partis. Un certain nombre de conséquences en découlent, concernant leur langage public et leurs stratégies d'influence. Distinguons cependant deux types de groupes d'intérêt. Les uns, qu'on appellera à vocation identitaire, tirent leur raison d'être du souci de défendre les intérêts globaux d'une catégorie de population consciente de son particularisme sociologique. Celle-ci peut avoir une base socioprofessionnelle : les agriculteurs avec la fnsea ou le modef, les patrons avec le medef (ex-cnpf), les salariés avec la cgt, la cfdt et bien d'autres organisations syndicales, mais aussi les enseignants, les médecins, les journalistes, les artistes... Cette identité peut également reposer sur un critère ethnoculturel, religieux, linguistique, générationnel, sexuel... Dans tous les cas prédominera, chez ces groupes d'intérêt, le souci d'être à l'écoute de toutes les attentes de leur base, ne serait-ce que pour éviter de se faire concurrencer efficacement par des organisations rivales. Mais il leur faudra nécessairement regrouper demandes et exigences, les hiérarchiser et, surtout, les formuler en des termes qui minimisent leur dimension purement catégorielle pour faire apparaître leur lien avec l'intérêt général. Il convient, en outre, de noter que ces groupes d'intérêt n'ont pas seulement le rôle passif d'enregistrer des demandes sociales préexistantes ; le plus souvent, ils jouent un rôle actif pour susciter des prises de conscience, convertir des attentes diffuses en exigences précises, mettre en place des représentations de soi qui contribuent à renforcer le sentiment d'une identité collective. Plus la population est nombreuse (les salariés) ou hétérogène (les immigrés), plus il sera difficile de surmonter les contradictions d'intérêts et d'aspirations au sein du groupe considéré, ce qui favorise généralement la pluralité des organisations et l'adoption d'un langage plus proche de celui des partis politiques.

Les groupes d'intérêt, qu'on appellera supports d'une cause, constituent un type différent de mouvements, obéissant à des logiques particulières. Ils voient le jour, en effet, parce que des individus se réunissent autour d'un même objectif : lutter contre la torture (Amnesty International), l'insécurité (Légitime Défense), les atteintes aux droits de l'homme (Ligue des droits de l'homme), le Sida (Act Up) ... ; exprimer une solidarité internationale (msf), protéger des espèces naturelles ou des sites historiques (Greenpeace, World Wildlife Fund et d'innombrables comités de défense) ; promouvoir une mémoire, soutenir des prisonniers, des sans-papiers, des victimes d'attentats, etc. Dans tous ces cas, les militants, par définition, ne sauraient se diviser sur les objectifs fondamentaux à poursuivre, mais seulement sur les moyens ou les tactiques à mettre en œuvre. Cette plus grande cohérence en ce qui concerne les finalités de l'action favorise souvent

l'adoption d'un langage vigoureux et de méthodes d'action dynamiques. En revanche, elle tend à décourager sinon les rivalités de personnes, du moins les luttes internes de tendances.

Partis et groupes d'intérêt cherchent à conquérir une représentativité maximale. Cependant, celle-ci n'est pas de même nature : elle se veut universaliste dans le cas des premiers, c'est-à-dire ouverte à l'ensemble des citoyens, alors qu'elle demeure catégorielle ou segmentaire dans le cas des seconds. Pour les partis, elle s'atteste essentiellement par les résultats électoraux tandis que, pour les groupes d'intérêt, les indicateurs de représentativité sont plus fluides : ce peut être l'aptitude à mobiliser dans la rue, la notoriété de l'organisation, la popularité de ses leaders, l'association préférentielle effectuée dans l'opinion publique et les médias entre tel problème de société et telle organisation active dans ce secteur.

La question de leurs moyens d'action est également cruciale pour évaluer leur efficacité politique. Les partis jouent essentiellement leur rôle au sein des institutions, contribuant à la formation de majorités ou restant confinés dans l'opposition. Les groupes d'intérêt sont dans des situations extrêmement contrastées. Pour certains, leurs armes principales sont la manifestation ou la grève ; pour d'autres, c'est plutôt leur capacité à mobiliser des experts qui leur permettront de présenter des dossiers solidement étayés auprès des pouvoirs publics. Le discret démarchage d'élus, de hauts fonctionnaires ou de dirigeants politiques, tant au niveau local que national ou européen, est une pratique courante, de même que la consigne électorale à la veille d'un scrutin. Pour les partis et groupes d'intérêt qui se considèrent comme exclus du jeu démocratique, le recours à la violence peut parfois devenir une tentation, même si, en longue période, sa fréquence et son intensité ont nettement diminué, tout au moins dans les démocraties européennes. À l'inverse, d'autres groupes d'intérêt peuvent être fortement impliqués dans des structures institutionnelles formelles : comités d'experts, commissions mixtes en amont du processus législatif ou réglementaire. Mais la mise en place d'un Conseil économique et social en France et d'institutions équivalentes au niveau régional ou dans d'autres pays étrangers n'a pas débouché réellement sur un pouvoir de codécision. Les groupes d'intérêt eux-mêmes ne souhaitent pas être trop impliqués dans l'adoption de lois qu'il leur serait ensuite plus difficile de contester.

Les partis politiques et les dirigeants élus doivent-ils (peuvent-ils) résister aux pressions qu'exercent sur eux les multiples groupes d'intérêt ? En d'autres termes, la loi de la majorité (électorale) l'emporte-t-elle sur les exigences de minorités ? L'observation des faits

montre que la démocratie n'est pas, au quotidien, le triomphe de la loi du plus grand nombre mais, bien davantage, une culture de négociation avec les représentants de revendications minoritaires.

IV. – Les citoyens : catégories d'analyse et systèmes de classements

La société politique est composée d'individus qui nouent entre eux des rapports variés : soit d'ordre économique, ils sont alors envisagés comme producteurs ou consommateurs, actifs ou non actifs, retraités ou chômeurs, etc. ; soit d'ordre socioculturel, et l'on prend cette fois en considération des critères de langue, de religion, d'appartenance communautaire... ; soit d'ordre administratif et politique, ils sont alors perçus comme contribuables ou prestataires de droits, administrés ou fonctionnaires, nationaux ou étrangers.

Dans la vie politique contemporaine, se trouve mis en avant le concept de citoyen. Mais l'analyse savante ne saurait étudier ses opinions ou ses comportements électoraux sans introduire des systèmes de classements qui permettent de donner une épaisseur sociale à ces individus considérés, non sans artifices, comme parfaitement égaux devant le pouvoir et la loi. Deux d'entre eux revêtent une particulière importance.

La problématique des classes sociales. – La notion de classe sociale est tout à fait centrale dans la conception marxiste de la société, mais elle est également présente dans le débat sociologique bien avant elle et en dehors d'elle (avec Tocqueville, par exemple). La définition et la délimitation des classes sociales, la dynamique de leurs rapports d'affrontement ou d'alliance constituaient des enjeux qui n'étaient pas simplement scientifiques à l'heure où la philosophie marxiste exerçait une profonde influence intellectuelle. Pour la tradition orthodoxe, c'est le rapport à la détention du capital économique qui détermine les frontières des classes ainsi que leur statut d'exploiteurs (bourgeoisie) ou d'exploités (prolétariat). Mais, en sociologie, sous l'influence de Pierre Bourdieu, le rapport au capital culturel est devenu un élément fondamental d'analyse. Selon cette approche, les dominants ont besoin, pour exercer leur pouvoir, d'imposer aux dominés des représentations du monde social qui facilitent l'acceptation de leur dépendance ; d'où, à ses yeux, l'importance de l'alliance avec les

détenteurs de capital culturel dont la légitimité sociale facilite la mise en place des mécanismes de la domination idéologique.

La problématique des classes et des alliances de classes a inspiré des travaux de sociologie historique. Certains, par exemple, ont cherché à expliquer les effets de la révolution industrielle sur l'avènement de dictatures ou de démocraties (Barrington Moore). En Europe occidentale, cette problématique a été largement utilisée pour tenter d'éclairer les clivages électoraux. Cependant, même si la propension de la classe ouvrière à voter à gauche a été particulièrement forte (jusqu'aux années 1980), l'appartenance de classe n'a souvent déterminé le comportement électoral que de façon assez approximative. En effet, d'autres facteurs interfèrent, d'ordre culturel et stratégique, qui conduisent à distinguer intérêts objectifs et représentations subjectives, niveaux d'attentes et ressources disponibles.

- L'univers politique du monde ouvrier (cadre théorique)

INTÉRÊTS	Sécurité de l'emploi Pouvoir d'achat Conditions de travail, etc.	NIVEAU DE L'IDENTITÉ SOCIOPOLITIQUE
REPRÉSEN- TATIONS	Conscience inégale d'être « exploité », d'être « seul réellement productif », d'être un « simple rouage » Valeurs relatives à l'argent, à la famille, au travail, etc. Perceptions de l'organisation sociale et modèles d'achèvement (devenir petit-bourgeois ?)	
ATTENTES à l'égard de l'instance politique	Nulles : résignation – foi dans l'initiative individuelle Actives : – demandes de réformes – désirs de révolution défense des avantages acquis	NIVEAU DES STRATÉGIES POLITIQUES
RESSOURCES POLITIQUES	Le nombre, électoralement parlant L'organisation La grève	

Les problématiques identitaires. – Avec le concept de communalisation qui, en allemand, évoque directement la *Gemeinschaft* de Tönnies, Max Weber entend souligner l'importance des relations sociales fondées sur le sentiment subjectif d'appartenir à une même communauté. Il ne suffit pas que les individus aient en commun certains caractères sociaux comme la langue, la religion ou le mode de vie. « C'est uniquement pour autant (qu'ils) inspirent le sentiment d'une appartenance commune que naît une communauté. » La conviction qu'il y a des différences entre « eux » et « nous », l'influence de celle-ci sur les relations sociales concrètes, dans l'ordre politique notamment, constituent les éléments fondateurs de nouveaux classements dont la base n'est pas d'abord économique comme cela est

le cas dans la problématique des classes.

Concrètement, cette approche permet d'abord de comprendre l'importance de l'idée de nation et ses rapports étroits avec la naissance de l'État moderne. Soit que l'on définisse l'État comme la « nation juridiquement organisée », soit que l'on considère la nation comme une communauté qui cherche à se donner un État. Cependant, la problématique de la communalisation (avec la *Gemeinschaft* comme groupe distinctif) renvoie à d'autres réalités. Dans l'ordre politique, il s'agit essentiellement des communautés ethnoculturelles. En France, le concept d'ethnie est perçu avec suspicion en raison de ses connotations racistes supposées mais aussi de son confinement persistant à l'étude des sociétés dites « primitives ». En revanche, il est d'une utilité parfaitement reconnue dans la littérature scientifique anglo-saxonne. Le fait est qu'il existe des groupes d'individus qui se pensent comme ayant une origine commune, réelle ou imaginaire, fondée sur l'histoire (une migration, par exemple) ou sur un travail symbolique (une narration mythique). Et ces groupes, dont les représentants ou les intellectuels contribuent à leur proposer un imaginaire politique distinctif, revendiquent éventuellement la protection de leur langue, l'enseignement de leur histoire, la défense de leurs modes de vie, une place spécifique dans les institutions représentatives. Dans beaucoup de pays (l'Inde, le Nigeria, la défunte Yougoslavie...), ces clivages ethnoculturels ont été au principe de l'organisation fédérale de l'État, mais ils exercent une influence dans la vie politique de nombreux autres pays (au Canada, la revendication des Québécois de former « une société distincte »), sans parler des réveils de minorités dans certains pays de la vieille Europe.

Les prises de conscience identitaires dans les minorités ethnoculturelles issues de l'immigration ne résultent pas seulement du travail effectué par des associations culturelles ou des partis politiques ; elles sont fréquemment favorisées par des conditions économiques, sinon toujours défavorables, du moins suffisamment singulières pour renforcer le sentiment d'une différence. Réciproquement, si les concepts de classe sociale ou de catégorie socioprofessionnelle renvoient plutôt à la sphère économique (place occupée dans le processus de production), ils ne sont pas étrangers à l'ordre du culturel et du symbolique ; bien au contraire. Ils ne prennent en effet une signification politique que si leurs membres ont suffisamment conscience d'avoir des intérêts spécifiques et des aspirations particulières. Cela ne surgit pas spontanément, mais exige un travail militant auquel contribuent les intellectuels engagés, les journalistes de la presse professionnelle, les dirigeants et militants des organisations représentatives.

Chapitre II

L'étude des processus

Dans toute société, la dynamique politique obéit à quatre mouvements que l'on peut considérer à la fois comme successifs logiquement, mais également en rapports constants d'interdépendance. La socialisation politique tout d'abord. En tant que membres de la société, les individus acquièrent des savoirs et des savoir-faire, élémentaires ou élaborés, qui leur permettront de se former des opinions sur la manière dont ils sont gouvernés, voire éventuellement d'y jouer un rôle actif. Les mobilisations collectives en deuxième lieu. Ce sont des modes de revendications, feutrés ou largement publicisés, qui obéissent à des flux et reflux, entre indifférence et prise de parole, apathie et action collective. La participation politique institutionnalisée, en troisième lieu. Institutionnalisée en démocratie avec le triomphe du suffrage universel, elle rythme la vie politique avec de nombreux rendez-vous électoraux. L'exercice du pouvoir politique enfin. Toute société est régie par des gouvernants, mais les processus de leurs prises de décision sont eux-mêmes soumis à des pressions et à des contraintes complexes.

I. – La socialisation politique

Aucune société ne pourrait durer si les individus qui la composent n'opéraient un apprentissage, plus ou moins forcé, de croyances, d'attitudes et de comportements compatibles avec le maintien du lien social. De même la participation active au fonctionnement d'un régime politique suppose-t-elle l'inculcation et l'acquisition de pratiques, de savoirs et de rôles aussi bien chez les simples citoyens que chez les militants et les dirigeants. L'intériorisation de ces normes mesure le degré d'intégration au groupe considéré, qu'il s'agisse de la nation ou encore de communautés plus restreintes (on parle alors de communautarismes religieux, ethniques) ou d'ensembles plus vastes (l'Union européenne, la sphère internationale).

1. Enjeux

La socialisation repose sur la substitution d'une autocontrainte à une contrainte externe ; adopter de soi-même un comportement plutôt que de s'y voir obligé de l'extérieur. Ce glissement a des implications politiques considérables. L'exemple le plus simple concerne évidemment l'attitude à l'égard de la loi. Si les gouvernés refusaient systématiquement de se soumettre à ses prescriptions, l'État serait théoriquement obligé de recourir à la force. Mais il n'est pas du tout sûr qu'il pourrait triompher d'un mouvement de désobéissance généralisée. S'il y parvenait néanmoins, ce serait éminemment coûteux pour les particuliers qui auraient à subir des sanctions et, surtout peut-être, seraient confrontés à la désagréable expérience de devoir s'incliner devant la force.

Avec la socialisation, les individus apprennent à respecter d'eux-mêmes la loi, du moins quand elle a été adoptée dans des conditions de régularité qui la rendent légitime. Dès lors, il est infiniment plus facile à l'État de poursuivre et de sanctionner les infractions parce qu'elles ne constituent plus qu'un phénomène quantitativement marginal. Quant aux particuliers, s'ils ont parfaitement intériorisé l'impératif d'obéissance au pouvoir légitime, au lieu d'avoir le sentiment de s'incliner devant la force en se conformant au droit, ils se perçoivent comme accomplissant leur devoir. La socialisation facilite donc l'exercice du pouvoir politique en même temps qu'elle épargne aux citoyens le sentiment déplaisant d'être dominés ou asservis.

La socialisation est parfois présentée comme un processus consensuel, politiquement neutre, résultant simplement des nécessités de la vie en société. Tout individu rationnel serait en mesure de les comprendre et de les justifier ; il pourrait donc y avoir un accord minimal sur les valeurs de référence et les comportements jugés indispensables au bon fonctionnement du système politique. En réalité, les désaccords apparaissent vite sur leur contenu. Même aujourd'hui, si tout le monde semble acquiescer aux valeurs fondatrices de la démocratie, il s'en faut de beaucoup qu'on leur accorde en pratique la même signification ou qu'on en déduise les mêmes conséquences. L'idée de liberté n'est pas comprise de la même manière par les intellectuels et les illettrés ; les employeurs l'entendent d'abord comme la liberté d'entreprise et les ouvriers comme le droit de grève et le respect des acquis sociaux. Ces interprétations divergentes s'enracinent dans des logiques sociales particulières et se prolongent en conflits autour du point de savoir ce qui doit être inculqué. Ainsi observe-t-on l'existence de luttes symboliques, ouvertes ou masquées, pour imposer les normes

de référence.

Il existe, dans la littérature scientifique, deux manières d'en rendre compte, selon qu'on insiste sur la notion d'idéologie ou qu'on préfère parler en termes de culture et de subcultures. Dans le langage courant, le mot idéologie connote une vision doctrinaire du monde, rigide et détachée du réel. Dans la littérature sociologique, elle désigne plutôt un système de représentations du pouvoir et de la société qui ne saurait faire l'économie de l'affrontement à des systèmes adverses. Ainsi parle-t-on de l'idéologie libérale ou capitaliste face à l'idéologie marxiste. Dans cette perspective, l'inculcation de valeurs, censées orienter les attitudes et comportements des citoyens, ne peut résulter que d'un rapport de force favorable à l'idéologie dominante. Aucune socialisation ne saurait être neutre ; elle est au service des classes dominantes et vise à consolider leur hégémonie.

Avec le concept de culture, importé de l'ethnologie et de l'anthropologie, l'accent est placé, au contraire, sur les valeurs et les pratiques sociales communes à l'ensemble du groupe. Vues par l'observateur occidental, les sociétés traditionnelles africaines, amérindiennes ou mélanésiennes, surtout si elles étaient de petite dimension, semblaient souvent fort homogènes. Dans les sociétés industrielles hautement différenciées, les éléments d'hétérogénéité et les luttes de sens sont plus évidents d'emblée. Néanmoins, le concept de culture politique peut s'autoriser de travaux empiriques de grande envergure. On pense notamment à l'ouvrage classique de Gabriel Almond et Sidney Verba, *The Civic Culture* qui reposait sur deux vagues successives d'enquêtes portant sur cinq puis sept pays répartis sur quatre continents. Dans chaque culture politique nationale, les auteurs distinguaient d'abord le niveau cognitif des savoirs relatifs au fonctionnement des institutions et du gouvernement ; puis le niveau affectif des perceptions, de sympathie ou d'antipathie, que suscitent le régime et le personnel politique ; enfin, le niveau évaluatif des jugements d'appréciation portés sur les performances du système.

Ces auteurs ont développé le célèbre concept de « culture parochiale » pour rendre compte des pays où les connaissances sur le pouvoir central, les affects et jugements de valeur à son endroit, tendent vers l'indifférence absolue. Le repli sur les solidarités locales ou ethniques y constitue le trait majeur des perceptions politiques. Ce type de culture se rencontre, bien sûr, dans les pays africains où le pouvoir central n'a encore qu'une légitimité fragile, mais cette notion de parochialisme peut aussi s'appliquer à la France rurale du XIXe siècle, lorsque l'horizon politique se bornait encore fréquemment aux

2. Mécanismes

Dès son plus jeune âge, l'enfant est soumis à un travail de socialisation, d'autant plus efficace sans doute qu'il a encore peu de mécanismes de défense à opposer aux messages qui lui sont adressés. L'enfant découvre très tôt, dans la famille puis à l'école, des rôles d'autorité : le père, la mère, le maître ; il expérimente des solidarités, vit des conflits, explore des solutions diversement satisfaisantes. Confronté à des injonctions, il apprend à se plier sans réagir ou à se rebeller. Il se voit confronté à l'alternative : faire siennes les règles de fonctionnement du groupe pour éviter d'être marginalisé ou, au contraire, accepter les coûts d'une affirmation vigoureuse de sa différence. Tous ces dilemmes fondamentaux conditionnent ses attitudes ultérieures vis-à-vis du pouvoir politique et de son environnement social. L'enfant expérimente également une seconde forme de socialisation politique : celle qui résulte d'une transmission de savoirs explicites. À l'école, il s'agit surtout d'une éducation civique et d'un enseignement de l'histoire ; mais beaucoup d'autres informations lui parviennent sur le déroulement de la vie politique, ses acteurs et ses règles du jeu, à travers la famille et surtout, probablement, les médias. La socialisation politique se prolonge à l'âge adulte dans les comportements d'adaptation aux milieux d'appartenance : l'activité professionnelle et le voisinage notamment. Être ouvrier vivant dans un environnement ouvrier en Seine-Saint-Denis ou bien être haut fonctionnaire vivant dans la capitale conduit à intérioriser des codes de comportements fort contrastés. Enfin, il existe une forme de socialisation qui résulte de l'appartenance prolongée à des partis, des syndicats ou des associations ; les citoyens y apprennent des savoir-faire plus directement orientés vers la participation politique.

Les études sur la socialisation mettent en évidence le rôle des organisations : école, institutions liées à la religion, partis, tissu associatif mais aussi presse écrite et télévision. Elles fonctionnent à la rationalisation et à l'excommunication (Habermas). Rationalisation parce qu'il y a occultation au moins partielle des logiques et des intérêts propres à l'organisation pour valoriser au contraire un message d'intérêt général, voire universel. Excommunication parce que les croyances, savoirs et pratiques diffusés supposent toujours l'exclusion d'autres croyances, d'autres savoirs et d'autres pratiques ; au nom de la science ou de la raison, de l'éthique ou du politiquement

correct... La socialisation postule intrinsèquement une certaine dissimulation des rapports de force organisationnels, voire disciplinaires qui orientent les messages, ce qui permet de parler ici, avec Bourdieu, de « violence symbolique ».

II. – Les mobilisations collectives

Dans la société internationale comme dans chaque société particulière, des conflits d'intérêts ou d'aspirations surgissent à tout moment, car les objectifs recherchés par certains suscitent chez d'autres des résistances. Des organisations s'affrontent qui élaborent des stratégies, mobilisent des ressources et forment des alliances ; dans un perpétuel processus d'actions et de réactions s'engagent des négociations, se déroulent des confrontations que ponctuent insuccès, défaites ou triomphes. Quoique simplifiée, cette description permet de dégager les articulations majeures de la dynamique politique : tout d'abord, les conflits qui en constituent le point de départ ; en deuxième lieu, les mobilisations de ressources qui permettent d'empêcher ou d'obtenir, d'enjoindre ou d'influer ; enfin, les stratégies susceptibles d'être mises en œuvre soit directement par les agents sociaux, soit en leur nom.

1. Antagonismes et conflits

La conflictualité est au principe même du politique. Les raisons profondes ne dépendent pas des bonnes (ou mauvaises) dispositions des individus, mais des logiques de position des acteurs sociaux. Sur la scène internationale, les États nantis ou démunis, développés ou « en voie de développement », ne partagent pas les mêmes intérêts immédiats, ne serait-ce qu'en raison du fait qu'ils subissent très différemment les conséquences du libéralisme économique à l'échelle mondiale. Par ailleurs, les différences de traditions culturelles et historiques suscitent bien des désaccords d'interprétation sur des valeurs comme la démocratie ou le respect des Droits de l'homme. Dans l'ordre interne, la différenciation des activités économiques, des statuts professionnels, des pouvoirs hiérarchiques fait naître des intérêts et des aspirations particularistes. Les fonctionnaires et les salariés du secteur privé n'ont pas le même type d'inquiétudes concernant leur emploi ou leurs retraites ni les dirigeants des grandes entreprises la même perception des licenciements que leurs employés. Les inégalités de revenus ou d'avantages sociaux nourrissent les attitudes revendicatives ; les différences de cultures, de religions ou de croyances engendrent des modes d'incompréhension (et

d'intercompréhension).

On peut résumer ces conflits potentiels en les rattachant à trois familles principales. Les *antagonismes de frustration* tout d'abord, qui se nourrissent de la convoitise pour des biens difficilement accessibles ou hors de portée ; ils opposent potentiellement ceux qui en bénéficient (et chercheront à défendre les avantages acquis) à ceux qui s'en voient privés. À l'échelle mondiale, les standards de vie des Occidentaux engendrent des réactions d'amertume ou de rejet dans de larges secteurs du reste du monde ; mais ces sociétés de consommation ont aussi leurs exclus. Les *antagonismes de dépendance* sont structurés par des relations, plus ou moins inégales, qui ont pour caractéristique principale d'être à la fois avantageuses et coûteuses pour chaque partie prenante. Les États faibles qui échappent difficilement au statut de « clients » des plus forts y perdent en marge de manœuvre, mais peuvent y gagner une certaine sécurité. Dans l'entreprise, patrons et ouvriers ont des intérêts opposés en matière de salaires ou de mobilité professionnelle mais aussi un intérêt commun à la survie de la firme. Ces conflits potentiels s'inscrivent dans un système global d'interdépendance qui pose d'emblée des limites à l'aggravation éventuelle du conflit ; sauf à raisonner alors en termes de révolution. Enfin, les *antagonismes de concurrence* concernent les situations où les parties prenantes sont en compétition plus ou moins réglée pour obtenir les mêmes biens : des parts de marché s'agissant des entreprises ; des emplois prestigieux ou lucratifs ; des positions de pouvoir ou d'influence dans la vie sociale et politique.

Depuis Simmel, on peut distinguer deux dimensions inégalement présentes dans tout conflit. Une dimension réaliste tout d'abord, c'est-à-dire une opposition qui porte sur des gains matérialisables à obtenir ou des coûts effectifs à éviter. Mais il existe le plus souvent une seconde dimension d'ordre émotionnel et symbolique : l'ouverture d'un conflit sert aussi, de façon négligeable parfois, prédominante ailleurs, à libérer une tension agressive. De ce point de vue, le conflit apparaît, au moins en partie, comme une fin en soi et non plus seulement comme un moyen orienté vers un but.

2. Dynamiques de mobilisation

Il existe un certain paradoxe de l'action collective. Les ouvriers qui se mettent en grève pour obtenir une hausse de salaires, les citoyens qui s'engagent lourdement dans un parti soucieux de protéger l'environnement, peuvent échouer, et, dans ce cas, leur action leur aura été coûteuse : non-paiement des jours de grève dans le premier

exemple, gaspillage de temps et d'énergie dans le second. En revanche, si leur action est couronnée de succès, les résultats obtenus bénéficieront même à ceux qui sont restés passifs et n'ont couru aucun risque. Il s'agit en effet de ce qu'on appelle des biens non divisibles : la revalorisation des rémunérations concerne grévistes et non-grévistes, la protection renforcée des sites naturels ou historiques l'ensemble des habitants.

Pourquoi des individus se mobilisent-ils pour agir collectivement ? Une première réponse (Olson) fait appel à la notion d'incitations sélectives. Outre la recherche de biens non divisibles, les acteurs sociaux ou politiques espèrent des bénéfices individualisables. Ainsi les responsables syndicaux qui appellent à la grève peuvent-ils y trouver un moyen de légitimer leur représentativité ; les militants politiques rechercher des satisfactions d'ordre moral (se dévouer à une grande cause) ou d'ordre concret (entamer une carrière politique). Néanmoins, cette approche ne permet pas à elle seule d'expliquer pourquoi ils sont éventuellement suivis.

Une deuxième réponse insiste sur le facteur organisationnel (Oberschall). La probabilité de voir les ouvriers mécontents entamer une grève est renforcée par l'existence d'une solide organisation syndicale. Celle-ci pourra réunir des ressources qui rendent le succès plus plausible : fonds de soutien aux grévistes qui atténue les coûts de la cessation du travail, communication par tracts et journaux qui facilite la persuasion des hésitants... Surtout, elle pourra mettre en place des piquets de grève et divers moyens de pression psychologiques susceptibles de jouer un rôle dissuasif à l'égard des salariés tentés de ne pas être solidaires. Ici intervient donc le facteur de la contrainte que l'on retrouve couramment, au niveau étatique, pour faciliter par exemple le respect par les citoyens de leur devoir fiscal. Des populations bien organisées et bien encadrées par leurs associations, partis ou syndicats, auront ainsi une plus grande propension à agir collectivement pour atteindre les objectifs qui leur sont proposés comme souhaitables, et une moindre propension à une violence individuelle ou anarchique.

Une troisième réponse vient compléter ces éclairages : celle qui souligne l'importance des solidarités identitaires. Là où la conscience de classe est forte, un mouvement revendicatif déclenché par un syndicat représentatif a plus de chance de susciter un écho et de déboucher sur une action de masse. Il en va de même dans la vie politique. Les partis, syndicats et associations qui ont la plus grande capacité mobilisatrice sont ceux qui peuvent effectuer un travail efficace de construction identitaire autour de valeurs (par exemple

donner un contenu fort à l'affirmation « être de gauche »), ou encore réactiver un sentiment d'appartenance et d'allégeance (partis nationalistes ou de minorités ethnoculturelles).

Les mobilisations politiques sont favorisées par l'identification d'un adversaire. Pouvoir convaincre les membres d'un groupe qu'ils ont un ennemi commun ou qu'ils sont soumis à une menace commune constitue en effet un ciment efficace ; c'est l'un des plus sûrs moyens de parvenir à surmonter les divisions intérieures. Au temps de la guerre froide, la peur croisée du communisme soviétique et de l'impérialisme américain a donné une forte cohésion interne aux deux camps, à l'Est comme à l'Ouest. C'est pourquoi l'on observe toujours un travail de ce type chez les protagonistes qui s'affrontent dans les luttes politiques ou électorales. Cependant, les risques ne sont pas négligeables d'exacerbation des antagonismes jusqu'au point où plus personne n'est en mesure de les maîtriser. Dans les démocraties consolidées qui prohibent le recours à la violence, on observe ainsi une tendance à désigner des adversaires abstraits plutôt que concrets : non plus des groupes d'individus comme les étrangers, les Juifs ou les francs-maçons, les curés ou les patrons, mais le collectivisme ou la réaction, le capitalisme, le cosmopolitisme ou le mondialisme, la gauche ou la droite. Même s'il existe des exceptions à cette loi, surtout d'ailleurs aux extrêmes de l'éventail partisan, il en résulte clairement un découplage entre les tensions de la vie politique et les clivages de la société réelle, découplage qui va dans le sens d'une certaine pacification au quotidien des rapports sociaux.

3. Stratégies concevables

Les antagonismes latents, les conflits virtuels ne débouchent pas nécessairement sur des affrontements visibles et concrétisés. Pour rendre compte des scénarios envisageables de comportements, on peut emprunter à Hirschman, en l'adaptant au système politique, sa célèbre distinction entre les trois attitudes concevables du consommateur : *exit*, *voice* et *loyalty* (respectivement : défection, prise de parole et allégeance). Les comportements de *défection* ou de sortie se fondent sur le sentiment que, dans le cadre politique considéré, il est inutile d'agir directement sur les causes ou sur les responsables de l'insatisfaction. Ainsi en est-il des abstentionnistes qui expriment de cette façon leur indifférence, voire leur hostilité à la classe politique. On reste en marge d'un engagement (dans un parti, un syndicat, une association) ou à l'écart de mobilisations comme les manifestations ou les grèves quand on a la conviction que l'action est vouée à l'échec, ou

le sentiment que les objectifs poursuivis sont étrangers à ses propres aspirations.

Les comportements de *prise de parole* participent d'une attitude exactement inverse : vouloir se faire entendre des gouvernants pour les influencer, en utilisant les moyens politiques disponibles, soit dans le cadre du système considéré, soit contre lui. Ce seront des moyens légaux comme l'arme du vote, les manifestations sur la voie publique, les campagnes de presse, la propagande militante, le démarchage des élus ; mais ce peut être aussi le recours à l'action illégale ou à la violence. Agir pour revendiquer suppose en principe la conviction qu'il est possible d'atteindre le but souhaité ou, du moins, d'y trouver des avantages qui soient supérieurs aux coûts de la mobilisation. Mais il peut se faire aussi que le mouvement contestataire soit à lui-même sa propre fin, c'est-à-dire un instrument d'affirmation de soi dans le jeu social et politique.

Les comportements d'*allégeance* ou de loyalisme se distinguent doublement des deux précédents en ce qu'ils relèvent d'une attitude, active ou passive, de soutien politique. Les formes principales en sont le légalisme et le légitimisme. Le respect spontané du droit facilite l'exercice du pouvoir, de même que l'inclination à soutenir les gouvernants en place moins pour ce qu'ils font que, simplement, « parce qu'ils sont là ». Le légitimisme peut aussi être un soutien actif aux valeurs qui fondent le régime. La stabilité d'un système politique est directement conditionnée par l'importance relative des comportements de *loyalty* qui, eux-mêmes, attestent l'efficacité de la socialisation politique dans le pays considéré.

III. – Les processus électoraux

La science politique moderne s'est initialement affirmée avec l'étude des élections qui intéressait, au premier chef, les dirigeants et la classe politique. Les travaux pionniers d'André Siegfried en France (sans postérité immédiate), de Paul Lazarsfeld aux États-Unis, et surtout le fameux « modèle de Michigan » dans les années 1960, ont jeté les bases de cette sociologie électorale qui constitue encore, aujourd'hui, un domaine majeur de l'analyse scientifique. Elle ne se réduit pas, comme on pourrait le penser, à la « prévision » des résultats, à partir des sondages d'opinion qui interrogent les intentions de vote. En fait, la sociologie électorale se donne essentiellement pour but de comprendre les facteurs qui structurent le comportement des citoyens devant les urnes, ce qui suppose des enquêtes approfondies et le

recours à des modèles relativement sophistiqués. Deux grandes orientations gouvernent les recherches en ce domaine.

1. L'intérêt pour les variables sociologiques

Dans ce type d'approche, on postule que les intérêts et les convictions de l'électeur sont largement déterminés par son positionnement social : profession et sources de revenus, classe sociale, mais aussi niveau de formation, religion, lieu de résidence. L'âge et le sexe sont également perçus comme susceptibles d'influencer ses choix. Les chercheurs vont donc s'efforcer de déterminer l'existence de corrélations entre ces variables sociologiques et le vote, en hiérarchisant leur importance dans le choix final, ce qui peut se révéler complexe. Ces corrélations, fortes ou faibles, négatives ou positives, doivent être interprétées. Ce n'est pas parce qu'on a constaté que, jadis, beaucoup d'ouvriers votaient à gauche et qu'aujourd'hui un bon nombre accorde ses suffrages à l'extrême droite, que l'on a compris ce qui se passe ou s'est passé. Entre la variable « ouvrier » et la variable « vote », il existe des chaînons manquants dans la relation, qui doivent être mis au jour et évalués. Il n'y a pas de lien direct entre les comportements politiques et les intérêts socioprofessionnels ou de classe. Il faut prendre en considération ce que l'on appellera le rôle des subcultures politiques qui se constituent dans les rapports dynamiques entre les éléments objectifs d'une condition sociale et les représentations que s'en font les acteurs. Celles-ci sont en réalité influencées par des modes de pensée hérités (y compris des préjugés), des croyances plus ou moins fondées, des niveaux d'information imparfaits sur la capacité d'influencer efficacement le système politique.

2. L'intérêt pour les conditions de l'offre électorale.

On entend par offre électorale le nombre et la qualité des candidats qui sollicitent le vote des citoyens, la nature des programmes et le contenu des promesses qui leur sont adressées, le style et les méthodes de campagne. Dans cette approche, les électeurs sont considérés moins comme des citoyens déjà conditionnés dans leur choix par leur position sociale que comme des consommateurs rationnels, en quête du meilleur choix possible. Ce type de travaux accorde une

importance majeure aux stratégies de communication politique. Mais les analyses classiques de discours ou les considérations d'ordre purement politique ne suffisent pas à expliquer en profondeur les choix électoraux. Le fait que de Gaulle, comme d'autres dirigeants de premier plan, ait pu recueillir des soutiens dans toutes les classes sociales souligne l'importance des dimensions symboliques de la vie politique. Les motivations de l'électeur ne sont pas purement politiques ; elles engagent des projections émotionnelles plus ou moins conscientes : quête de sécurité ou désir d'illusions, adhésion à des identités politiques héritées (de droite ou de gauche) ou désir de rupture, inclination à s'en remettre à des guides éprouvés ou besoin d'identification à de grandes causes. D'autres relèvent de traditions historiques et de mémoires particularistes, ou encore de systèmes de croyances qui façonnent des représentations distinctes du monde. Ainsi s'explique le fait que la religion et l'anticléricalisme aient longtemps été en France les facteurs les plus prédictifs du comportement électoral.

IV. – L'exercice du pouvoir politique

L'étude des philosophies et doctrines politiques met en évidence la grande diversité historique des conceptions relatives au rôle de l'État. Les libéraux, portés à le suspecter, lui assignent un profil bas : celui de gardien de l'ordre et garant des règles du marché. À l'inverse, de nombreuses conceptions lui ont attribué une fonction missionnaire : creuset de la nation, glaive ou bouclier d'un peuple conquérant, outil du développement économique, dictature du prolétariat, voire, dans ses modalités théocratiques, instrument sur terre des décrets divins. Mais si la science politique ne peut négliger l'étude de ces idéologies et leur influence concrète sur les modes de gouvernement, elle tend à privilégier l'observation empirique des processus décisionnels. Deux questionnements majeurs apparaissent alors.

1. Quelle autonomie pour le politique ?

Dans les sociétés modernes, la prééminence du pouvoir politique dans l'espace public est un fait patent. Investis par le peuple, dépositaires de la souveraineté, les gouvernants élaborent les lois auxquelles les citoyens doivent se soumettre. Mais cette consécration juridique ne doit pas faire illusion. En pratique, les gouvernants subissent

constamment des pressions auxquelles il ne leur est pas possible de résister intégralement. L'étude attentive des mécanismes de décision met en évidence la complexité des relations qui s'établissent entre responsables politiques, hauts fonctionnaires, journalistes, experts, syndicalistes et mandataires de groupes d'intérêt... Au niveau macrosocial, on peut schématiser cette réalité en identifiant une double dépendance : à l'égard des détenteurs du pouvoir économique, les *entrepreneurs*, et à l'égard des leaders d'opinion, les *clerks*.

Les entrepreneurs tirent leur pouvoir d'influence soit directement, du fait des moyens financiers importants qu'ils peuvent engager dans le combat politique ou médiatique, soit indirectement, en tant que garants de la prospérité économique, distributeurs d'emplois, sources de revenus fiscaux, etc. Les *clerks* (intellectuels, journalistes, dirigeants syndicaux et associatifs) contribuent à façonner les représentations que les citoyens se font de leurs conditions d'existence et de leur avenir collectif ; ils formulent attentes et exigences, expriment l'insatisfaction ou la confiance des gouvernés dans leurs institutions. Néanmoins, l'instance politique n'est pas démunie de ressources face à ces pressions. En effet, elle dispose de l'arme de la loi et du monopole de la coercition légitime ; elle dispose d'une administration publique qui peut l'aider puissamment à imposer sa volonté sur le terrain, du moins dans la limite des résistances escomptables.

Selon l'importance reconnue à ces différentes sources de pouvoir et de contre-pouvoir, on en vient à distinguer différents modèles de relations entre l'instance politique et les forces sociales. Une première série repose sur des distinctions simples, mais qui demeurent élémentaires :

- la domination, visible ou camouflée, du pouvoir économique. C'est la vision classique d'Engels faisant de l'État l'instrument de la bourgeoisie dominante. Les républiques marchandes (Venise, Pays-Bas) ou la monarchie de Juillet en France illustrent assez bien ce modèle où les intérêts économiques des possédants façonnent directement la politique suivie ;
- la domination directe des religieux (la Genève de Calvin, l'Iran des ayatollahs) ou des théoriciens laïques (le parti d'avant-garde dans l'Union soviétique de Lénine). Elle se caractérise par la suprématie d'une doctrine qui inspire des dirigeants soucieux avant tout de la protéger ou de la mettre en œuvre (régimes politiques « logocentrés », au sens de David Apter) ;

- les dictatures prétoriennes et les régimes technobureaucratiques. Ces régimes mettent en évidence une forte autonomie de l'appareil d'État dans la société, valorisant sa dimension militaire ou civile.

Cependant, aujourd'hui, les modèles sont conçus de manière plus complexe et tentent d'articuler, de manière plus réaliste, l'ensemble des facteurs et des forces qui contribuent effectivement à l'équilibre global du système. Dans le sillage de l'ouvrage classique de Dahl (*Qui gouverne ?*), les *analyses* dites *pluralistes* insistent surtout sur la diversité des intérêts et l'autonomie des organisations qui cherchent à influencer le pouvoir de l'extérieur ou à l'inspirer de l'intérieur. De multiples configurations d'alliances ou d'oppositions sont observables entre forces sociales et politiques, différentes selon la nature du gouvernement ou les règles du jeu constitutionnel. Le pouvoir apparaît ainsi comme morcelé lorsque ces groupes disposent surtout d'un pouvoir d'empêcher (*veto groups*) plutôt que de promouvoir ; ce qui correspond assez bien à la situation de la IV^e République française. En revanche, il est qualifié de polyarchique lorsque des alliances stables se constituent sur la base de compromis et d'échanges mutuels d'avantages, ce qui semble la règle dans les démocraties occidentales.

En regard de ces analyses pluralistes ont été défendues des *thèses* dites *néocorporatistes*. Leur trait principal est de souligner encore davantage la stabilité des alliances qui se constituent entre certaines forces et l'existence d'une sorte de cogestion des affaires. La loi devient l'expression de compromis explicitement et systématiquement recherchés entre l'instance politique et des partenaires sociaux érigés en interlocuteurs privilégiés, voire exclusifs. Ce néocorporatisme peut d'ailleurs n'être que sectoriel et, par exemple, concerner la seule politique agricole ou les questions de santé publique.

La science politique contemporaine met fortement l'accent sur la problématique des réseaux. Elle se focalise sur les relations, le plus souvent informelles, qui se nouent soit sur la base d'expériences partagées (vieilles solidarités militantes, fréquentation des mêmes clubs de pensée ou des mêmes grandes écoles...), soit sur l'habitude de travailler ensemble sur les mêmes problèmes de société. Ces réseaux transcendent les coupures classiques : secteur privé/fonction publique, voire les clivages politiques eux-mêmes.

L'une des interrogations majeures que soulève l'évolution contemporaine est de savoir si la marge de manœuvre de l'instance politique étatique n'est pas en train de se restreindre très rapidement. On observe en effet une interdépendance croissante des économies

nationales et, plus largement, la difficulté de contrôler les flux d'échanges d'ordre démographique, culturel, financier entre des pays théoriquement souverains. D'ailleurs, de vastes espaces supranationaux sont en cours de constitution, les uns très juridiquement organisés comme l'Union européenne, les autres relevant plutôt de la notion de zones d'influence dans l'orbite d'une superpuissance. S'agissant des tendances lourdes des sociétés développées, il devient de plus en plus réaliste de raisonner en termes de « direction sans dirigeant » (à la manière des marchés au sens boursier du terme), pour rendre compte d'évolutions économiques, sociales, culturelles, qu'en réalité aucun acteur gouvernemental ne maîtrise véritablement.

2. Comment fonctionne un système politique ?

Il existe nécessairement un double versant de cette activité : d'une part prélever des ressources, d'autre part distribuer des avantages. À partir de ce constat, on peut construire d'utiles grilles de lecture des régimes concrètement existants.

Prélever des ressources. – Pour survivre et se pérenniser, *a fortiori* pour atteindre les objectifs qu'il s'assigne, tout système politique a besoin de se procurer des moyens appropriés. Il les prélève sur son environnement avec une efficacité inégale. C'est ce que la théorie politique appelle parfois sa capacité extractive. Il lui faut d'abord s'assurer la coopération permanente d'individus pour concevoir et préparer les décisions, pour les mettre en œuvre et contrôler leur application. Comment les recrute-t-il ? par quelles procédures ? avec quels effets sur le système social et économique ? Aujourd'hui, au moins dans certains secteurs, il existe une concurrence larvée entre l'État, les collectivités territoriales et les entreprises privées pour s'assurer la collaboration de techniciens ou de cadres de très haut niveau ; d'où le phénomène du pantouflage lié notamment à l'inégalité des rémunérations.

Il faut aussi au système politique des ressources pour payer ses agents et financer l'action publique. Comment est opérée cette ponction sur le produit intérieur brut : par l'impôt ou par d'autres mécanismes (activités prédatrices, contrôle étatique d'entreprises lucratives) ? La fiscalité est-elle légère ou écrasante, avec quels effets sur l'activité économique ou sur le degré de satisfaction politique ?

L'aptitude d'un pouvoir politique à se procurer les moyens à la fois nécessaires à son fonctionnement et adaptés à ses ambitions dépend de deux facteurs. Tout d'abord, le niveau de prospérité économique de la société régie. Plus il est élevé, plus le prélèvement opéré peut être important sans devenir intolérable, ce qui offre à l'État la possibilité d'agir davantage dans l'intérêt des citoyens et de gagner leur soutien. Ensuite, le niveau de légitimité des institutions et des gouvernants. Les citoyens attachés à leur régime politique consentent plus facilement aux sacrifices qu'un gouvernement mal accepté aurait du mal à obtenir sans mécontenter.

Assurer des prestations. – Un système politique n'est jamais purement parasitaire. Il offre toujours aux membres de la société (fût-ce à un coût exorbitant et à une petite partie d'entre eux seulement) des avantages matériels et symboliques. *A fortiori* en va-t-il ainsi dans les régimes démocratiques où les gouvernants élus ont un intérêt direct à tenter de répondre favorablement aux attentes qui s'expriment dans la société. Cette capacité distributive se manifeste d'abord sur le terrain de la sécurité : sécurité physique des personnes, grâce à la police, mais aussi sécurité juridique des transactions avec les tribunaux chargés de trancher les litiges. Elle s'exprime également dans le versement de fonds : traitements des fonctionnaires, marchés passés avec les entreprises, allocations à caractère social que l'État providence finance directement ou indirectement. Elle s'exprime encore dans des équipements qui bénéficient directement ou indirectement à certaines catégories de populations : écoles, infrastructures routières, télécommunications, parcs nationaux... Mais on peut dire que toutes les législations, notamment sociales et commerciales, procurent des avantages au moins relatifs à des catégories déterminées de populations en leur offrant garanties ou protection. Enfin, le pouvoir politique est en mesure d'octroyer des emplois d'autorité, des satisfactions de prestige, des prébendes et des positions d'influence ; il contribue à la production de valeurs et de symboles plus ou moins consensuels (notamment à travers les liturgies politiques) qui réactivent le lien social et contribuent à définir des modèles d'achèvement, c'est-à-dire des comportements idéaux susceptibles d'influencer, par séduction, des comportements réels.

3. Qu'est-ce que gouverner ?

Les interrogations actuelles sur la bonne gouvernance remettent en lumière l'importance de cette question. On se contentera d'évoquer ici deux séries de dilemmes dans les modes d'action.

Négociation et/ou confrontation. – Si l'État se caractérise par le monopole de la coercition légitime, qui s'exprime notamment dans le caractère obligatoire de la loi, il s'en faut de beaucoup que les dirigeants procèdent seulement par injonctions. La réalité du travail politique est faite de négociations. Les unes sont juridiquement organisées : dans l'ordre international, c'est l'activité diplomatique qui conduit à la conclusion de traités ou de diverses conventions ; dans l'ordre interne, ce sont les transactions entre les pouvoirs publics (exécutif et assemblées, première et seconde chambre, État et collectivités territoriales) ; ce sont aussi les multiples organismes de concertation mis en place, à titre consultatif, pour éclairer la décision. Les autres, beaucoup plus nombreuses encore, sont d'ordre informel. Elles naissent de la nécessité pour les dirigeants politiques d'identifier les problèmes prioritaires à traiter, d'obtenir des soutiens et mesurer les résistances à leur politique, de déminer les pièges éventuels. C'est pourquoi l'agenda d'un dirigeant politique est fait de réunions, d'entretiens, d'audiences avec des interlocuteurs extrêmement divers qui disposent de représentativité ou de compétence.

Néanmoins, les dirigeants politiques recherchent parfois la confrontation ou s'y trouvent acculés. De part et d'autre, c'est donc la réalité du rapport de forces qui imposera l'issue. Mais comme un conflit ouvert est le plus souvent coûteux pour tous les protagonistes, il arrivera fréquemment que, parallèlement à la confrontation (manifestations violentes, répression, luttes armées à l'extérieur ou à l'intérieur), s'engagent ou se poursuivent des conversations. La confrontation ouverte et le recours à la violence deviennent alors un des éléments de pression dans le cours d'une négociation.

Action sur le réel et/ou actions sur les représentations du réel. – Les gouvernants ont certes le pouvoir de décision qui se concrétise en des actes juridiques contraignants. Mais il est important de souligner que l'activité politique est faite aussi de déclarations d'intention et de prises de position, bref de communication. On ne saurait trop insister sur l'importance du travail politique qui contribue à façonner les représentations que les citoyens se font de leurs conditions d'existence, de leurs raisons de craindre ou d'espérer. Le sentiment d'insécurité, par exemple, entretient un rapport fluide avec la réalité objective. Le discours d'extrême droite a intérêt à le stimuler au maximum en insistant sur des « menaces » tandis que l'homme politique de gauche devra présenter la sécurité comme « le premier des Droits de l'homme ».

Compte tenu des contraintes de tous ordres qui limitent la marge de manœuvre effective des gouvernants, il est souvent très difficile de

modifier l'état de choses sur le terrain. En revanche, on pourra tenter d'infléchir les perceptions que les citoyens s'en construisent. Ainsi, le capitalisme se mue, dans le langage politique, en économie de marché, les liquidations de branches industrielles ou d'exploitations agricoles en restructurations économiques, et même la guerre peut devenir du « maintien de la paix ». Ce travail sur les représentations est particulièrement intense en période électorale où le discours politique, nourri de programmes d'action, de « propositions pour l'avenir », de promesses d'un mieux-être, peut créer l'illusion d'une maîtrise des problèmes et, de ce fait, permettre une meilleure mobilisation des électeurs. En matière politique, il n'y a pas de séparation nette entre parler et agir ; le travail de communication y revêt donc une singulière importance.

Troisième partie

Problématiques et écoles

Non sans peine, la science politique tente d'affirmer son identité intellectuelle et sa légitimité savante. Bien entendu, la situation est très différente selon les pays : aux États-Unis, les ouvrages de référence, les revues scientifiques, les débats de fond sont nombreux et de qualité alors que les pays européens peinent davantage à atteindre la taille critique. En France, la trop faible ouverture sur la langue de communication internationale constitue encore un frein au développement intellectuel, malgré d'incontestables avancées.

La science politique n'a pu se construire qu'en empruntant généreusement concepts, démarches et méthodes. Se détachant progressivement de la philosophie politique et du droit public, mais sans rompre tout lien avec des disciplines qui ont prouvé leur fécondité, elle s'est révélée perméable, dans les cinquante dernières années, à des problématiques issues de la sociologie et de l'anthropologie. Il existe également des dialogues féconds avec l'histoire, l'économie et la psychologie sociale.

Il est, bien entendu, passablement aventureux d'essayer de dégager, même succinctement, les clivages théoriques qui traversent cette discipline. C'est pourquoi on se contentera d'évoquer la situation qui est la sienne en France, en sachant qu'il existe ailleurs, notamment dans les pays anglo-saxons, de tout autres équilibres. Non sans quelque arbitraire, on résumera les débats intellectuels et méthodologiques autour de quatre pôles.

Chapitre I

Le moment bourdieu

L'auteur d'*Esquisse d'une théorie de la pratique* (1972), et des très nombreux ouvrages publiés depuis lors, aura exercé une forte influence sur la science politique, suscitant des adhésions ferventes mais aussi de fortes résistances. Cependant, les clivages qui en résultent au sein de cette discipline ne sont pas toujours à bords francs, car les raisons de la fascination éprouvée par certains peuvent être d'ordre différent. Parmi les circonstances qui ont favorisé la pénétration de ce mode de pensée, on peut relever tout d'abord le fait que, dans les années 1970, la discipline demeurait peu structurée intellectuellement ; en quête de références solides, elle n'était pas capable de les susciter en son sein. Or, le réflexe hexagonal était encore tel que beaucoup de jeunes chercheurs n'imaginaient pas les rechercher en dehors des frontières nationales, d'autant que l'anti-américanisme (politique et culturel) de cette époque faisait souvent obstacle à des investigations sérieuses dans la littérature savante d'outre-Atlantique. En outre, la rigueur, d'aucuns diraient la rigidité, de la pensée Bourdieu, son organisation rapide en école autour d'une revue rapidement prestigieuse constituaient des attraits supplémentaires pour qui recherchait un outil théorique performant, capable de donner le sentiment rassurant d'une maîtrise des terrains à défricher, avec le risque non négligeable de dégénérer en prêt-à-penser chez des disciples moins agiles.

L'irruption en science politique de ce courant sociologique aura eu trois effets principaux.

I. – L'introduction de nouveaux outils théoriques

La réussite de Pierre Bourdieu se manifeste d'abord avec l'introduction d'un langage. Parfois, il faut l'entendre au sens restreint d'un vocabulaire de mots marqueurs qui atteste surtout une allégeance d'école. Parfois, il s'agit même de simples tics d'écriture dont, à la

suite du maître, usent et abusent les disciples : par exemple, sur jeu et enjeu, structure structurée/structure structurante, méconnaissance et reconnaissance... Mais son apport comprend des dimensions plus positives.

De véritables concepts ont permis d'aborder de nouveaux terrains d'études sous un angle riche de potentialités. Sans doute, certains sont-ils davantage cités que concrètement mobilisés par les politistes. On pense à des expressions telles que l'*habitus*, pourtant rigoureusement défini, l'*hexis* corporelle ou l'*ethos* de classe aux contours plus incertains. Il en va différemment avec la notion de champ social qui renvoie à l'idée d'un « espace structuré de positions... » tirant sa cohérence de l'existence d'enjeux spécifiques. Pierre Bourdieu a consacré une grande partie de son œuvre à étudier les champs artistique et littéraire, le champ scientifique, le champ de la reproduction scolaire, et, avec un bonheur inégal, le champ juridique ou le champ bureaucratique. Ce concept, très utile, incite à rechercher systématiquement les logiques de situations qui, bien davantage que les mobiles individuels, contribuent à éclairer les comportements des agents sociaux. Il aura servi à féconder des travaux relatifs à l'histoire électorale, aux mobilisations protestataires, à l'analyse des processus décisionnels aux niveaux décentralisé, étatique ou européen.

Les concepts de marché et de capital ont également suscité l'intérêt d'un certain nombre de chercheurs en science politique. Pierre Bourdieu aura popularisé l'usage d'expressions comme le capital culturel, le capital symbolique, le capital social, notions parfois fluides ou passe-partout qui souffrent sans doute de leurs connotations substantialistes. Il n'est pas sûr que substituer l'expression : capital politique, à celle de ressources politiques, pour dire les moyens d'influence que peuvent mobiliser les acteurs, constitue un réel progrès scientifique. Mais l'on voit bien les analogies cultivées avec celle de capital économique ; elles fondent l'ambition d'établir un parallèle, assez discutable d'ailleurs, entre la domination politique et l'exploitation capitaliste sur le terrain de la production marchande. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles la notion de marché, appliquée aux phénomènes politiques, paraît si attrayante à cette école. Mais ce concept ne lui appartient pas en propre, car il existe des modèles, dits consuméristes, du comportement électoral qui s'y réfèrent et relèvent pourtant d'une tradition bien antérieure à Bourdieu. Cependant, malgré son apparente simplicité d'usage, cette problématique du marché cache quelques pièges surtout lorsqu'elle est mobilisée sans excessive subtilité. Si, par exemple, on peut parler d'une *offre* politique pour évoquer les stratégies et programmes des

candidats aux élections, en revanche la notion de *demande* pour décrire les attentes des électeurs paraît moins adéquate, de même que celle de transaction, pourtant couramment utilisée. Et l'on nourrit encore davantage d'inquiétude quand on voit proposer la notion de « marché des biens répressifs » pour étudier... les politiques de sécurité.

La problématique de la domination joue un rôle central dans l'œuvre de Pierre Bourdieu. Dans sa perspective, elle est étroitement liée à la détention d'un capital économique, social, culturel ou symbolique. À certains égards, elle s'articule donc parfaitement à l'étude des phénomènes politiques puisque l'exercice du pouvoir entraîne nécessairement des effets de domination. En outre, elle présente l'avantage de pouvoir s'autoriser de deux traditions fort différentes : néomarxiste et wébérienne. Le concept de domination incite à rechercher, dans une situation donnée, les éléments constitutifs d'une inégale répartition des moyens d'expression, d'influence et de coercition. Il permet d'interroger avec moins de naïveté les mécanismes de construction du consensus social, car il existe, nous dit Bourdieu, des formes de violence « invisible, douce, voire désirée », dont l'efficacité est d'autant plus grande qu'elle s'exerce « avec la complicité » de ceux qui la subissent. L'étude de cette domination symbolique requiert un regard renouvelé sur tout ce qui se joue dans les lieux de socialisation comme l'école, le milieu de travail, les types de loisirs... En revanche, en insistant très fortement sur les déterminations sociales des agents, sur les formes de domination qui façonnent leur rationalité consciente ou inconsciente, Pierre Bourdieu a favorisé le développement d'analyses qui sous-estiment, ou excluent, d'autres éléments également importants des comportements collectifs : qu'il s'agisse de la marge d'initiative des acteurs, des dynamiques d'ordre stratégique ou des ressorts émotionnels.

II. – Un déplacement des questionnements

Une partie importante de l'œuvre de Pierre Bourdieu insiste sur la nécessité de prendre ses distances avec l'attitude qui consisterait à croire que le chercheur peut produire un savoir neutre, affranchi de toutes déterminations sociales ; en un mot, pourrait atteindre l'objectivité. Aussi préconise-t-il avec insistance une sociologie de la sociologie. Non sans raison, il entend en faire une sorte de préalable à toute sociologie rigoureuse, dé- marche éminemment transposable à

une discipline comme la science politique. Pour lui, l'essentiel n'est pas de mettre en relation les énoncés scientifiques d'un côté, et, de l'autre, les biais introduits par l'origine sociale, le genre, les convictions politiques ou (débat qui a son importance aux États-Unis) l'origine ethnique du chercheur. Sans nier l'éventuelle influence, directe ou indirecte, de ces facteurs, il souligne surtout le poids « des déterminations invisibles qui sont inscrites dans la position de savant ».

En tant que chercheur, le sociologue (mais aussi l'anthropologue, le politiste, l'historien...) est tenté d'oublier tout ce qu'il projette dans sa compréhension de l'objet du fait qu'il est un intellectuel observant des pratiques concrètes, du fait aussi qu'il est un observateur extérieur (ou s' imagine extérieur). Concrètement, cela peut signifier un souci de mettre de l'ordre là où il y a surtout du disparate ou du contradictoire ; une propension à reconstruire une cohérence *a posteriori* dans des processus où les acteurs ont constamment improvisé ou « bricolé ». Avec l'illusion biographique, Bourdieu s'empare d'un exemple particulièrement parlant. Le biographe peut avoir tendance à rechercher dans des anecdotes de la petite enfance, dans les influences subies aux phases cruciales de la formation, les signes annonciateurs de ce que sera la trajectoire sociale ou politique de son héros ; ce que l'on peut appeler une imaginaire reconstruction téléologique du sens. Le recours au langage pour décrire les réalités sociales et politiques tend à créer un univers de concepts abstraits qu'il est tentant de substituer à la réalité des phénomènes dont ils sont censés rendre compte. Pierre Bourdieu lui-même ne semble d'ailleurs pas à l'abri de ce théoricisme du sociologue avec sa propension à privilégier les « effets de structure » et les « déterminations objectives » qui pèsent sur la marge d'initiative de l'acteur ; à se placer très souvent dans une perspective holiste (c'est-à-dire totalisante et macrosociale) au détriment de ce qui se passe quotidiennement au niveau microsocial des relations entre les individus ; enfin, à retraduire dans son langage lourdement codé des observations empiriques qui ne sont parfois que fort banales.

Pierre Bourdieu invite également à s'interroger sur la genèse, les enjeux, les usages de ces catégories d'analyse couramment utilisées pour décrire, interpréter et expliquer. Cela est, en effet, particulièrement important dans une discipline comme la science politique qui recourt inévitablement à des concepts importés de la vie politique et doit donc se préoccuper d'échapper aux connotations idéologiques ou stratégiques, plus ou moins invisibles, qui en biaisent les emplois. Qualifier de « terrorisme » telle forme de violence politique n'est pas d'abord un énoncé scientifique ; c'est bien

davantage un jugement politique de stigmatisation (fondé ou non). Une certaine manière de parler des États, des partis ou des classes sociales, risque de créer un écran : celui de l'acteur collectif, à qui l'on prête insidieusement une volonté unique et cohérente, de type anthropomorphique, au risque d'occulter l'existence des pratiques conflictuelles d'agents qui, toujours au nom de l'entité collective, poursuivent en fait des stratégies particulières. Ainsi les mots-clés du langage politique : démocratie, république, laïcité, conservatisme, etc., sont-ils les enjeux de luttes de sens, bien plus qu'ils ne sont justiciables d'une définition précise et univoque.

III. – Une sociologie missionnaire

Une constante de la démarche de Pierre Bourdieu est cette conception selon laquelle les sciences sociales ne peuvent être que critiques. Dans sa *Leçon inaugurale* au Collège de France, il affirme que la sociologie a fondamentalement une vocation de dévoilement. La démarche classique qui assigne aux sciences sociales un rôle d'élucidation du réel se voit ici infléchie dans le sens d'un combat contre la domination. Les dominants « ont partie liée avec la méconnaissance, la dénégation, le refus de savoir » parce qu'ils veulent nécessairement maintenir masqués les ressorts les plus efficaces de leur oppression. Aussi favoriseraient-ils « les routines de la pensée commune ou les inclinations du bon sens bourgeois pour obtenir les considérations infalsifiables de l'essayisme planétaire ou les demi-savoirs de la science officielle ». Ainsi Pierre Bourdieu pense-t-il faire intrinsèquement converger l'esprit scientifique authentique et le combat pour l'émancipation sociale. Le savant véritable serait engagé en tant que savant avant même de l'être en tant que militant parce que ses découvertes ne peuvent qu'ébranler les mécanismes de légitimation politique et sociale.

Au prix de quelques simplifications abusives, Pierre Bourdieu cherche à résoudre une contradiction. Max Weber faisait de la neutralité axiologique, c'est-à-dire la mise à distance au moins tendancielle des engagements politiques et idéologiques du savant, une condition nécessaire de la démarche scientifique ; il pensait l'activité scientifique comme devant être fondamentalement autonome et ne relever que de ses critères propres. Pierre Bourdieu ne remet pas frontalement en cause le principe selon lequel le chercheur doit se soumettre aux impératifs méthodologiques les plus rigoureux. Simplement, il

considère que le résultat de cette recherche donnera nécessairement des armes à ceux qui luttent pour leur émancipation. D'un côté, il s'écarte donc des conceptions marxistes-léninistes orthodoxes selon lesquelles les intellectuels doivent se mettre directement au service des partis révolutionnaires ; de l'autre, il peut afficher une solidarité active avec les dominés. Reste à savoir si l'élucidation des mécanismes sociaux et politiques débouche nécessairement sur les objectifs que Pierre Bourdieu appelle de ses vœux. On peut sérieusement en douter. Plus les sociétés sont soumises à des mécanismes sophistiqués, plus leur pilotage exige une bonne connaissance de leurs rouages pour, précisément, perdurer ou évoluer sans à-coups. On ne peut donc ignorer l'hypothèse que les « dominants » puissent mettre à profit les savoirs acquis pour pérenniser subtilement leur « domination ». Le processus est particulièrement évident sur le terrain de la science économique dont les avancées contemporaines ont plutôt consolidé les idéologies libérales et desservi les socialismes de type étatique ou révolutionnaire. On ne voit pas bien en quoi la sociologie ou la science politique échapperaient davantage à ce phénomène.

Chapitre II

Le réalisme au défi du constructivisme

Il existe schématiquement deux grandes conceptions de la connaissance scientifique des phénomènes sociaux et politiques. Pour la première, largement hégémonique jusqu'à aujourd'hui, la recherche a pour objectif de montrer la réalité et de l'expliquer. Les faits sont là ; sans doute peuvent-ils être invisibles, ou masqués par les fausses évidences du sens commun, mais le recours à des méthodes appropriées doit permettre un progrès constant dans la compréhension des phénomènes. Pour la seconde conception, dite constructiviste, « la pensée ne rencontrera jamais le réel parce qu'il n'est d'autre réalité pensable que celle-là même que l'on fabrique en pensant » (Nelson Goodman). En d'autres termes, le réel ne nous est jamais véritablement accessible ; plus exactement, il n'existe qu'à travers, et dans les limites, du langage qui l'exprime et des outils d'analyse qui l'interprètent.

I. – D'un positivisme à l'autre

Aujourd'hui, le positivisme est un mot qui a plutôt mauvaise presse. Il n'en est pas moins utile pour rendre compte de démarches ayant en commun la méfiance à l'égard de la spéculation abstraite détachée des faits, mais aussi la conviction que la science progresse par accumulation de données vérifiées, et par capitalisation de savoirs confirmés après validation empirique.

1. Empiristes et behavioristes

Cette sensibilité a fortement contribué, historiquement, à forger l'identité des sciences sociales face à la philosophie préoccupée davantage par de grandes interrogations sur la liberté, la justice ou la démocratie. Son pragmatisme se veut d'ailleurs volontiers opérationnel. Nombre de politistes américains, dès le premier conflit

mondial et surtout au lendemain du second, ont travaillé sur contrats pour la mise sur pied de programmes concernant la politique extérieure des États-Unis et sa doctrine de défense, mais aussi la lutte contre la pauvreté et la ségrégation, les phénomènes de violence urbaine ou les politiques d'*affirmative action*.

« Tous les faits et rien que les faits » pourrait être le mot d'ordre méthodologique de cette sensibilité savante parcourue par une méfiance certaine à l'égard des théories trop globales. La théorie doit avoir des liens avec les hypothèses concrètes de travail sur lesquelles se fondent les chercheurs de terrain. Préoccupés de mesure aussi rigoureuse que possible, empiristes et behavioristes tendent à délaisser l'étude des phénomènes qui se prêtent difficilement à l'observation directe, voire à la quantification, pour se concentrer sur les comportements visibles ou discernables. C'est ainsi qu'ils sont à l'origine de l'introduction en sciences sociales de l'outil mathématique qui a permis d'incontestables avancées scientifiques, notamment en sociologie électorale. L'analyse des scrutins se prête assez bien, en effet, au traitement statistique des données, et elle revêt une utilité sociale immédiate pour les acteurs politiques. Cependant, les équipes de recherche capables de mobiliser les moyens matériels et techniques nécessaires à des enquêtes d'envergure demeurent peu nombreuses en France, en dehors du *cevipof* (Centre de recherches de Sciences Po Paris).

Si le behaviorisme traditionnel avait tendance à n'étudier que des comportements et des pratiques, une approche plus compréhensive s'intéresse également aux représentations sociales que les agents se font de leur vécu ou de leur environnement. Mais il s'agit alors de faits non matériels qui posent au chercheur des problèmes nouveaux quand il s'agit d'en décrire la « réalité » et les effets. Ainsi les stéréotypes racistes ou xénophobes pourront-ils être mis en évidence à partir d'entretiens et d'échelles d'attitudes ; de même que le contenu politique des allégeances identitaires, les croyances d'ordre idéologique ou religieux, etc. Toutefois, il est clair que la description et l'interprétation peuvent plus difficilement faire abstraction du « sens vécu » par les acteurs. Cela implique alors un double assouplissement du positivisme strict. D'abord, la prise en compte d'un certain relativisme : ce qui fait sens pour certains, ne le fait pas nécessairement pour d'autres. Ensuite, un travail de discussion sur ces catégories d'analyse ; empruntées à la vie politique, des notions comme « les valeurs de gauche » ou « les valeurs de droite » sont moins le reflet de clivages invariants dans le champ des opinions politiques que l'expression mouvante de débats tendant à valoriser son propre camp et disqualifier l'adversaire.

2. Juristes et historiens du politique

Dans leurs analyses des lois et des institutions, les juristes ont toujours été confrontés à l'exigence de se placer soit *de lege lata*, soit *de lege ferenda* : d'un côté, décrire le droit tel qu'il apparaît à travers les textes et les décisions de jurisprudence ; de l'autre, formuler des appréciations, suggérer des réformes, invoquer des valeurs fondamentales pour justifier ou critiquer les règles effectives. L'école dite du droit naturel, d'inspiration souvent thomiste, affichait ouvertement des préoccupations morales et se trouvait conduite à opposer au droit positif (souvent défaillant, tout particulièrement dans les relations internationales) des « principes fondamentaux » à la lumière desquels était conduit le travail de discussion du droit effectif. L'école positiviste, au contraire, de Duguit à Kelsen, soulignait la nécessité de distinguer les plans, c'est-à-dire de dissiper toute confusion entre le droit effectivement applicable et les normes morales censées (ou non) l'inspirer, cela afin de constituer en champ scientifique neutre l'étude de l'État, des institutions politiques et administratives.

Cependant, l'expression « positivisme juridique » a pris une signification nouvelle en ce qu'elle exprime la tendance de nombreux constitutionnalistes à se contenter d'étudier les textes (lois, règlements, circulaires et jurisprudences), en négligeant délibérément la question des conditions politiques de leur production, c'est-à-dire la dynamique des rapports sociaux dont ils sont l'expression (ou l'occultation). La science du droit ainsi conçue se cantonne alors à une étude technique des institutions et des processus juridiques, refusant toute lecture sociologique.

Chez les historiens du politique ont longtemps prévalu une très forte méfiance à l'égard des théories et le souci d'une soumission rigoureuse aux faits. Comme l'écrit Antoine Prost : « Les faits sont, dans le discours des historiens, l'élément dur, celui qui résiste à la contestation... De l'école méthodique (Seignobos) à celle des Annales (Braudel, Marc Bloch), l'unanimité règne sur ce point : c'est bien une règle commune à la profession. » Mais, dans cette science du passé, les faits sont ceux que les archives ont consignés. Si les historiens n'ont jamais négligé le travail de discussion de la sincérité ou de la fiabilité des sources, aujourd'hui l'interrogation va parfois plus loin. Une tendance moderne soulève la question des conditions de constitution (et conservation) des archives : décider ce qui est archivable et ce qui ne l'est pas est un dilemme qui ne se trouve pas résolu de la même manière à travers les siècles et dans les différentes cultures. Il en

résulte des biais qui ne manquent pas de réinterroger la notion même de fait positif.

Paul Mantoux affirmait : « Ce qui est particulier, ce qui n'arrive qu'une seule fois, est du domaine de l'histoire. » Cette manière de souligner les singularités de tout événement historique est aujourd'hui contrebalancée, dans de nombreux travaux, par la prise en compte du temps long, c'est-à-dire l'attention aux tendances lourdes, aux facteurs historiques persistants. Il en résulte tout naturellement une rencontre avec la sociologie qu'un historien comme Roger Chartier a tout particulièrement favorisée. Avec Stein Rokkan, Barrington Moore ou Charles Tilly, la sociologie historique du politique a trouvé ses références fondatrices. Par-delà leur diversité d'approches, ils ont en effet en commun la préoccupation centrale de dégager des interprétations qui fassent toute leur place aux facteurs de longue durée, d'ordre économique, culturel, politique et même, dans le cas d'Elias, psychologique.

3. Les sociologues de la communication politique

L'étude des rhétoriques et du langage devait naturellement attirer l'attention des politistes en raison de leur importance évidente dans la vie politique. Mais le précepte typiquement positiviste de Durkheim : considérer les faits sociaux comme des choses, soulève ici des problèmes de mise en œuvre tout à fait à part. Sans doute les travaux consacrés à l'histoire du journalisme et des médias, à leurs conditions économiques d'existence, aux réseaux de connivence qui s'établissent entre journalistes et acteurs politiques, sont-ils justiciables d'approches classiques, privilégiant archives écrites, entretiens, observations de terrain. De même en est-il des travaux consacrés aux professionnels de la communication politique, aux vecteurs techniques utilisés par les acteurs, aux problèmes économiques des entreprises de presse...

En revanche, l'étude des stratégies rhétoriques (argumentaires, choix lexicaux, genres discursifs...) soulève des problèmes plus délicats, de même que l'investigation des raisons profondes de leur (*in*)efficacité politique. En effet, sauf à appauvrir considérablement les objectifs de la recherche, il est quasiment impossible de faire l'impasse sur les systèmes de projections émotionnelles qui conditionnent l'impact du message, tant du point de vue du locuteur que des destinataires. De même convient-il d'accorder une attention toute particulière à la fluidité linguistique des énoncés. Ils sont en effet malaisément

intelligibles en dehors de leurs contextes d'émission et de réception ; ils obéissent à des dynamiques internes (les « jeux de langage » au sens de Wittgenstein) qui interdisent de les considérer purement et simplement comme des faits stabilisés. Un positivisme strict est donc relativement mal armé pour prendre pleinement la mesure de ces matériaux empiriques d'un genre particulier.

II. – L'hypothèque constructiviste

Le constructivisme est une démarche intellectuelle, voire une école, qui a soulevé de très vigoureuses polémiques universitaires aux États-Unis depuis les années 1970. Il existe en effet un constructivisme radical qui conclut à la vanité de toute tentative de connaître le monde, voire d'être assuré de sa réalité ; position théorique ultrasceptique qui ne peut que susciter des rejets véhéments. Cependant, le constructivisme est aussi un système de questionnements que les sciences du langage tout particulièrement, mais aussi les sciences sociales, n'ont pas pu ignorer ni traiter purement et simplement par le mépris. Reste à identifier les usages réels de cette problématique aux vertus déstabilisatrices non négligeables.

1. Les sources intellectuelles

L'étude des phénomènes de langage caractérise une part importante de l'œuvre de Wittgenstein. L'auteur du *Tractatus logico-philosophicus* (1921) considérait la science comme une série d'énoncés sur le monde qui obéit à des contraintes de logique interne (à son propre discours), mais ne nous apprend rien sur la réalité des faits, ceux-ci demeurant inaccessibles à notre connaissance. Les mots ne dévoilent pas la nature intime des objets d'études ; ils n'ont que le sens qu'on leur donne. Celui-ci prend corps à travers les intentions du locuteur, par référence à une communauté culturelle, à des codes partagés, à un contexte déterminé d'échanges d'informations. Les énoncés sur le monde n'ont donc pas de validité en soi, au sens du positivisme.

Disciple de Husserl, Alfred Schütz aura exercé une influence plus directe sur les sciences sociales. Son interrogation principale entretient cependant un lien étroit avec les questions soulevées, peu avant lui, par Wittgenstein. En effet, à ses yeux, l'énigme scientifique par

excellence se formule ainsi : comment passe-t-on d'un monde d'objets bruts à un monde d'objets investis de sens ? Le chercheur doit focaliser son attention sur « les significations attribuées aux phénomènes » plus que sur les phénomènes eux-mêmes. D'ailleurs, se demande-t-il, qu'est-ce qu'un fait en dehors des significations projetées sur lui, qui se « construisent » dans des dénominations attribuées, des enjeux assignés, des usages privilégiés ?

Schütz insiste beaucoup sur les processus de « typification », c'est-à-dire les classements, les catégories d'analyse, les typologies grâce auxquelles nous réussissons à penser le monde et sans lesquelles celui-ci nous serait totalement incompréhensible. Dans l'ordre politique, ce seront par exemple les descriptions en termes de classes sociales ou encore d'amis et adversaires, de réformistes et révolutionnaires, etc.

Ces catégories et ces classements sont le produit d'un travail social de construction que décrivent Berger et Luckmann. À la première étape, il se produit une « typification réciproque d'actions habituelles » par des individus ; elle débouche ensuite sur des représentations sociales qu'ils appellent des « institutions », c'est-à-dire, ici, des catégories de classement (militaires/civils, sacré/profane), des valeurs de référence (la justice, la solidarité), des entités collectives (peuples, États, partis, associations) ; enfin, dans une troisième étape, ces représentations (« institutions ») sont vécues comme des réalités qui s'imposent aux individus en tant que faits extérieurs et contraignants.

2. Énoncés contemporains

En relation étroite avec les neurosciences en plein essor aujourd'hui, les sciences cognitives s'intéressent au problème de la connaissance : Que signifie savoir ? Comment connaissons-nous ? Elles sont amenées à souligner combien la connaissance scientifique qui, certes, est un savoir sur le monde, n'en est pas moins directement l'expression des structures qui gouvernent le fonctionnement de notre cerveau. En ce sens, elles apportent un renfort à la perspective constructiviste concernant sa proposition essentielle : ce que nous appelons le réel est façonné par nos modes de perception et de cognition.

Dans une tout autre perspective, l'ethnométhodologie reprend, pour les développer, quelques-unes des thèses de Wittgenstein sur le langage. Notamment, elle insiste sur le fait que tout énoncé savant ne peut être testé que par rapport à son respect des codes ou des règles linguistiques sous-jacentes qui gouvernent ce type de langage. Ce que Jean-Claude Passeron résume de son côté en disant : « On peut définir

logiquement la compatibilité d'un énoncé avec un énoncé, jamais celle d'un énoncé avec la réalité. » L'ethnométhodologie insiste également sur les usages stratégiques du langage qui débordent de beaucoup sa fonction descriptive, toujours un peu problématique. Ainsi beaucoup d'arguments et de tours rhétoriques visent-ils d'abord à inspirer confiance ou à intimider, à désarmer des mécanismes de défense ou, inversement, à protéger des attitudes de déni.

Le constructivisme insiste sur les effets de réalité du langage qui fait « exister », dans l'imaginaire des individus, des représentations et des « significations tenues pour acquises ». Le langage doit d'ailleurs être compris dans un sens large : ce peut être celui des nombres (recensements, classements statistiques), voire celui de la cartographie. Benedict Anderson en a relevé l'importance dans son étude sur la naissance du nationalisme dans les pays coloniaux. Une tendance nouvelle insiste sur le fait que les catégories de classement du vocabulaire politique sont émotionnellement investies. S'agissant, par exemple, du processus d'émergence des « problèmes sociaux » sur la scène politique, Ibarra et Kitsuse soulignent l'importance du déchiffrement en termes de « victimes » et de « victimiseurs ». Cette dichotomie permet à des acteurs de s'attribuer (ou de se voir attribuer) une compétence morale qui légitime leurs initiatives politiques, et, le cas échéant, facilite des mobilisations efficaces pour atteindre des objectifs jugés souhaitables.

En science politique, le constructivisme contemporain tend à se scinder (aux États-Unis du moins) en deux courants distincts. Pour le premier, l'étude des faits sociaux et politiques doit porter strictement sur les mécanismes langagiers qui les font apparaître comme « réels » dans l'espace public ; au risque d'apparaître irréaliste (au sens commun du terme) et de se voir opposer leur « existence objective » antérieure à tout discours tenu sur eux par les acteurs. Pour le second courant, le seul vraiment représenté en France, le constructivisme postule surtout l'étude des conditions sociohistoriques qui rendent possible (et efficace) l'apparition d'un langage tendant à constituer un problème politique. Mais leurs adversaires ont alors beau jeu de souligner qu'ils font une concession de taille au positivisme en tenant ces conditions pour des éléments objectifs. Réduire le constructivisme à cet intérêt pour la sociogenèse des enjeux et des problèmes, c'est assurément limiter la portée d'une démarche méthodologique beaucoup plus révolutionnaire.

Une question n'en demeure pas moins posée : celle du niveau auquel ces thèses sont opératoires pour le chercheur de terrain. L'idée selon laquelle notre connaissance du réel réfléchit avant tout nos modes de

perception est certainement la seule qui soit réaliste. En ce sens, elle hypothèque tout discours savant de type positiviste. Mais, en pratique, le chercheur de terrain est conduit à faire *comme si* ses instruments d'analyse lui permettaient de décrire et de décrypter le monde réel ; il peut d'ailleurs en tirer de véritables conclusions prédictives. Pourtant, il n'est pas inutile de savoir qu'à un certain niveau d'analyse demeure une relativité fondamentale du savoir.

Chapitre III

Du systémisme en disgrâce au triomphe de l'interactionnisme

Les sciences sociales s'intéressent, par définition, aux rapports que les individus nouent entre eux. Cependant, il existe plusieurs angles d'attaque pour l'étude de ces relations. Un clivage majeur aura opposé les démarches, dites holistes, qui ne s'intéressent qu'aux processus collectifs et aux structures sociales, et celles, dites de l'individualisme méthodologique, qui privilégient, comme point de départ de l'analyse, les pratiques microsociales. Mais, en tout état de cause, tous les auteurs se rallient aujourd'hui à une forme ou à une autre d'interactionnisme, même s'il demeure différemment compris.

I. – Systémisme et fonctionnalisme

Ces courants ont en commun d'impliquer une considérable réduction de l'autonomie du Sujet dans la vie sociale. L'acteur, adoptant librement des comportements, tend à s'effacer au profit des logiques d'interaction qui gouvernent son environnement. Cependant, systémisme et fonctionnalisme sont des théories nées dans des contextes scientifiques très différents : dans le premier cas, la cybernétique et la physique, dans le second, l'anthropologie et l'ethnologie.

1. Le systémisme de David Easton

Son influence en science politique aura été très importante dans les années 1960, mais relativement éphémère en France. Pour lui, la politique peut être décrite comme un système d'activités reliées les unes aux autres, qui ont en commun d'influencer « l'allocation autoritaire des ressources », entendons par là les décisions obligatoires qui répartissent des avantages entre les citoyens. Réciproquement,

toute activité qui ne contribue pas à l'élaboration ou à la mise en œuvre de ce type de décisions est étrangère au système politique.

Ainsi identifié, ce système ne fonctionne pas dans le vide ; il est en relation d'échanges avec son environnement. Ce sont d'abord les messages ou les impulsions qu'il en reçoit. Ces *inputs* qui contribuent à alimenter le système relèvent, aux yeux d'Easton, de deux catégories : les demandes et les soutiens. Les demandes sont constituées par des attentes ou des exigences relatives, par exemple, à la sécurité des personnes et des patrimoines, au désir de consommer des biens matériels ou d'obtenir des satisfactions de prestige... Elles sont façonnées culturellement et politiquement, donc variables selon les sociétés considérées. Les soutiens peuvent être soit des actions ouvertes, favorables à la prise en compte de tel ou tel choix, soit des dispositions d'esprit favorables (*supportive*) qui légitiment le système politique ou ses dirigeants : l'attachement aux procédures démocratiques, par exemple.

À la sortie du système se situent les *outputs*, issus de son activité productive. Concrètement, ce sont les lois et règlements, les politiques publiques mais aussi les activités qui relèvent du langage. Ces *outputs* exercent des effets en retour (*feed-back*) sur les demandes et les soutiens. Ils satisfont les exigences ou contribuent au contraire à les relancer, à les déplacer ou à les durcir ; de même qu'ils peuvent renforcer les soutiens déjà acquis ou tendre à les affaiblir.

Cette démarche envisage donc le système politique dans une perspective résolument dynamique. Elle privilégie l'étude des flux d'exigences, la manière dont elles sont sélectionnées par le système, agrégées entre elles, traitées et converties en décisions. Elle insiste sur les facteurs qui tendent à réguler les sources de déséquilibres, lorsqu'il y a excès de demandes par rapport aux capacités de les satisfaire. Et si tout système cherche à se pérenniser et à assurer sa propre reproduction (rappelons que l'analyse de système a d'abord trouvé des applications en physique des particules, en biologie moléculaire, en sciences des écosystèmes naturels bien avant d'être importée en sciences sociales), il ne peut survivre à long terme qu'en développant des capacités d'adaptation à son environnement.

L'analyse de système conservait un caractère trop général et abstrait chez Easton (à la différence des travaux de Karl Deutsch) pour ne pas susciter de nombreuses critiques. Elle n'en a pas moins exercé une forte influence sur deux points. Tout d'abord, elle ébranle la notion classique de causalité. Les effets de rétroaction des *outputs* sur les *inputs* substituent à la relation trop simple : A est cause de B, la

perception d'interactions généralisées et complexes (boucles de rétroaction). Ensuite, elle sous-tend toutes les analyses qui considèrent la société non plus comme un ensemble d'individus, acteurs de leur destin, mais comme un système complexe d'agencements de rôles. Et c'est le concept même d'acteur qui se trouve alors visité par le soupçon.

2. Le fonctionnalisme d'Almond

Dans son ouvrage de référence, *Comparative Politics* (1966), écrit en collaboration avec Bingham Powell, la démarche apparaît toute différente de celle d'Easton. Des enquêtes de terrain, menées aussi bien dans des sociétés industrielles que dans des pays en voie de développement, ont conduit ces auteurs à s'interroger, à la suite d'ailleurs de nombreux anthropologues, sur l'existence de fonctions fondamentales, présentes dans les systèmes politiques les plus divers, même si elles sont assurées selon des mécanismes différents. Si, par exemple, les partis politiques n'existent qu'à l'époque moderne, l'une des fonctions qu'ils remplissent : contribuer à la sélection des prétendants au pouvoir est observable sous d'autres formes dans toutes les sociétés.

Influencé directement par le systémisme, Almond cherche à mettre en place un cadre d'analyse qui permette de saisir l'ensemble des fonctions tendant à l'autoreproduction d'un système politique ainsi qu'à son adaptation à un environnement particulier. Si ses catégories ont été fréquemment reprises dans des travaux de terrain aux États-Unis, il n'en a pas été de même en France. Néanmoins, l'identification de ce qu'Almond appelle les « capacités » d'un système politique conserve une authentique valeur heuristique. Il en distingue quatre types. La *capacité extractive* est la plus ou moins grande aptitude d'un système à prélever et mobiliser les ressources dont il a besoin pour agir ; ce sont des moyens financiers, matériels et technologiques et des moyens humains. La *capacité régulatrice* se manifeste dans le degré de contrôle social établi sur les individus et les groupes relevant de l'espace régi ; elle s'exprime dans l'établissement d'institutions et de règles juridiques ainsi que dans l'emploi de moyens adéquats pour faire respecter les normes prescrites. La *capacité distributive* concerne le volume et les modes de répartition des prestations matérielles (traitements, allocations, subventions, commandes contractuelles...), mais aussi l'octroi de statuts, distinctions et privilèges symboliques. Enfin, la *capacité responsive* mesure l'efficacité d'un système politique à discerner les attentes et à anticiper les exigences, de façon à lui

permettre de réagir au moment le plus approprié pour éviter des tensions pour lui dangereuses.

Le fonctionnalisme n'est plus à la mode. Il est critiqué pour sa tendance à rapprocher des pratiques culturelles ou politiques qui demeurent en réalité extrêmement différentes. À ce grief de trop souligner des convergences qui ne demeurent valides qu'à un excessif niveau de généralité se superpose souvent le reproche de réifier les « fonctions » identifiées et d'en faire en quelque sorte des mécanismes autonomes de la dynamique sociale. Une partie de ces critiques (une partie seulement) est sans aucun doute justifiée.

II. – Individualisme méthodologique et système d'action

La tendance à considérer les processus sociaux sans référence aux individus concrets a suscité de vives résistances. L'individualisme méthodologique, notamment, s'est élevé contre la sociologie d'inspiration marxiste des années 1970, mais aussi contre le systémisme et toute forme d'explication qui privilégie fortement le poids des déterminismes sociaux. Contestant directement Pierre Bourdieu, Raymond Boudon affirme par exemple qu'expliquer l'échec scolaire par le statut social des élèves, c'est se contenter de constater une corrélation. Comprendre le phénomène supposerait que soit reconstituée la chaîne des comportements d'ordre microsocial dont la trame constitue le phénomène de l'échec. L'individualisme méthodologique exprime aussi une profonde méfiance à l'égard de toute entreprise visant à découvrir les « lois générales » du fonctionnement social, surtout s'il s'agit explicitement, comme chez Alain Touraine, d'y ajouter l'ambition d'agir pour les infléchir (interventionnisme sociologique).

1. Des microcomportements aux macrophénomènes

Ce courant de pensée refuse d'expliquer intégralement les actes des agents à partir de facteurs sociaux préexistants : structures économiques, contraintes culturelles. Les acteurs sont toujours crédités

d'une marge non négligeable de liberté et, parce qu'ils vivent en société de manière relationnelle, ils adoptent des comportements plus ou moins calculés qui prennent en compte, voire anticipent ceux de leurs semblables. Les rôles qu'ils doivent assurer en tant que consommateurs ou parents d'élèves, mais aussi en tant que fonctionnaires, militants politiques, dirigeants... ne sont pas strictement définis ni rigoureusement imposés ; bien plutôt, ils constituent des « possibilités d'usage » qui leur sont ouvertes. D'où il résulte qu'il faut prendre en compte les intentions des acteurs, leurs calculs, leurs stratégies.

L'individualisme méthodologique, néanmoins, n'accorde pas une place exclusive au calcul conscient. Erhard Friedberg admet que l'individu opère souvent ses choix en situation d'incertitude, c'est-à-dire qu'il ne lui est pas possible de mobiliser toutes les informations qui lui seraient indispensables. Il pourra donc s'en remettre à des croyances ou encore à des leaders qui lui inspirent confiance. Si, en un sens, il est irrationnel de renoncer à décider par soi-même, d'un autre point de vue, il peut être parfaitement rationnel de faire confiance à un expert ou un maître à penser lorsqu'on ne peut consacrer à chaque problème rencontré le temps nécessaire à une totale compréhension de l'ensemble de ses données. On doit encore élargir la perspective et admettre que les gratifications recherchées sont souvent inconscientes et d'ordre émotionnel.

Les choix opérés par chaque individu débouchent sur des actes qui rétroagissent réciproquement les uns sur les autres. Il en résulte des « effets émergents » qui, à la fois, demeurent bien la résultante d'actes individuels mais, en même temps, cessent d'être maîtrisables par leurs auteurs. Ces effets peuvent être souhaitables ou non. Par exemple, la « certitude » de la victoire facile d'un candidat peut contribuer à favoriser l'abstentionnisme de ses électeurs les plus négligents et provoquer sa perte. Les révolutions sont analysées comme des séquences d'effets émergents qui, en s'enchaînant, débouchent sur des bouleversements de l'ordre social que leurs initiateurs les plus radicaux n'avaient pu prévoir. Raymond Boudon a appelé « effets pervers » une catégorie particulière d'effets émergents qui ne sont souhaités par personne, quand ils ne sont pas redoutés par tout le monde. On citera les exemples classiques de pénurie ou de panique, provoqués par l'agrégation de comportements individuels de précaution. Si la crainte de manquer de certains biens conduit les individus les plus anxieux à stocker, la probabilité de défaillance d'approvisionnement s'accroît, provoquant une généralisation des mesures de précaution qui, à son tour, crée effectivement la pénurie redoutée.

2. Les systèmes d'action

Pour Michel Crozier et Erhard Friedberg, la société n'est pas une totalité homogène que gouvernerait d'en haut un pouvoir central imposant des fins définies, mais une articulation de systèmes d'action. Les auteurs de *L'Acteur et le Système* (1977) entendent par là une situation concrète, définie par des contraintes et des règles du jeu, au sein de laquelle chacun des individus tente de maximiser sa propre rationalité. Ayant conduit des études de terrain dans des organisations telles que le défunt monopole des tabacs, ils s'intéressent au fonctionnement de l'entreprise en tant que système d'action qui intègre d'autres systèmes d'action de niveau inférieur : l'atelier, le bureau, etc. Cet outil d'analyse s'applique également aux administrations, aux collectivités publiques et peut être transposé à l'étude des associations ou des partis politiques.

Au sein de chaque système d'action existent des règles juridiques, des régulations culturelles, des contraintes économiques et techniques qui limitent la marge d'initiative des acteurs. Mais celle-ci, observent-ils, n'est jamais totalement inexistante. Et cela pour une raison majeure. Aucun pouvoir n'est en mesure de tout contrôler ; il existe des marges de non-droit, des interstices dans le contrôle social, voire de larges zones où l'autorité supérieure n'est pas en mesure d'imposer effectivement et à chaque instant sa volonté. Les individus vont se comporter comme des agents intentionnels, pourvus d'une logique propre, dotés de ressources certes inégales mais jamais complètement négligeables. Ils se heurtent à des zones d'incertitude : informations erronées ou insuffisantes, difficultés d'anticipation des comportements adoptés par autrui, impossibilité d'identifier clairement les intérêts des autres parties, leurs capacités de résistance ou d'influence.

Tout cela ouvre la possibilité d'enchaînements d'interactions produisant des effets relativement aléatoires. Mais, fondamentalement, les individus demeurent stratèges de leur comportement individuel, quand bien même ils ne maîtrisent pas leur destin collectif. Ce concept d'acteur stratège ne signifie pas une liberté sans conditionnements ni même une volonté toujours parfaitement consciente. À la suite de March et Simon, Michel Crozier et Erhard Friedberg écrivent : « C'est l'utilité même du concept de stratégie que de s'appliquer indifféremment aux comportements en apparence les plus rationnels et à ceux qui semblent tout à fait erratiques. Derrière les humeurs et les réactions affectives qui commandent ce comportement au jour le jour, il est en effet possible à l'analyste de découvrir des régularités qui n'ont de sens que par rapport à une stratégie. Celle-ci n'est donc

rien d'autre que le comportement inféré *ex post* des régularités de comportement observées empiriquement. »

III. – Développements de l'interactionnisme

L'individualisme méthodologique constitue une forme d'interactionnisme particulièrement pure, surtout lorsqu'il flirte avec la théorie des jeux. En effet, dans ce cas, les échanges tactiques de coups sont les seuls éléments de construction de la situation. Cependant, il est d'autres formes d'interactionnisme, d'origine intellectuelle si variée qu'on peut considérer aujourd'hui comme pratiquement générale la revendication de cette étiquette.

La sociologie wébérienne repose sur l'hypothèse que les acteurs poursuivent des actions intentionnelles obéissant à divers types de rationalité (rationnelles en finalité, rationnelles en valeur, émotionnelles et traditionnelles). Il en résulte des effets de composition qui donnent naissance à l'action collective. Celle-ci n'est donc pas une essence au sens philosophique ; elle est le produit de pratiques en interaction. Et si Weber, à la différence de l'individualisme méthodologique, insiste sur le rôle des structures sociales, économiques ou culturelles pour donner sens au vécu des acteurs ainsi qu'à l'organisation de leurs préférences, il n'en définit pas moins la relation sociale de manière très interactionniste : « Nous désignons par relation sociale le comportement de plusieurs individus, en tant que, par son contenu significatif, celui des uns se règle sur celui des autres et s'oriente en conséquence. »

La sociologie d'inspiration marxiste, lorsqu'elle se déprend de la tentation de raisonner en dotant les classes sociales d'une existence quasi anthropomorphique, constitue également un interactionnisme, quoique de type holiste. Cela est particulièrement clair dans le courant althussérien qui insistait sur la lutte de classes, donc sur les rapports conflictuels qui se nouent entre des catégories d'agents sociaux, comme élément premier de la dynamique sociale.

L'interactionnisme revêt encore un autre visage avec la sociologie historique d'un Norbert Elias. S'intéressant au processus de civilisation qui travaille l'Europe depuis l'époque médiévale (*La dynamique de l'Occident*, 1939), il aura vigoureusement souligné les tendances longues à la rationalisation et à la psychologisation qui, selon lui,

caractérisent l'histoire de ces pays. Grâce au recul de la violence physique (la curialisation des guerriers), se manifeste un « allongement des relations d'interdépendance » entre les individus qui s'exprime dans l'élargissement des échanges de biens, échanges fondés eux-mêmes sur une spécialisation croissante de la production. Mais il insiste aussi sur l'intrication profonde des processus économiques, culturels, politiques et psychosociologiques (les mœurs), se révélant interactionniste d'une manière particulièrement globalisante. Et l'on peut encore évoquer un courant dit de l'interactionnisme symbolique (Anselm Strauss), focalisé sur les processus de construction de représentations qui sollicitent l'imaginaire social ou politique.

Cette hégémonie de la revendication interactionniste peut avoir des inconvénients et dissimuler bien des malentendus quant à son contenu réel. Elle n'en est pas moins le symptôme d'un progrès méthodologique au sens où il est plus facile aujourd'hui de mettre en garde contre les usages « substantialistes » de nombreux concepts politiques ; par exemple, considérer l'État ou le capital culturel comme des entités réifiées, en faire des personnes ou des choses, alors qu'ils désignent seulement des agencements de pratiques.

Chapitre IV

L'ouverture aux dimensions émotionnelles et symboliques du politique

Beaucoup d'approches théoriques excluent ou, du moins, ne permettent pas facilement de prendre en compte ce niveau essentiel des pratiques politiques. On pense d'un côté aux problématiques de l'acteur rationnel, de l'autre à celles qui privilégient les effets de structure et les déterminismes sociaux. Pourtant, il est clair que, dans l'ordre politique, les dynamismes émotionnels, le travail de l'imaginaire, les mobilisations sélectives de la mémoire jouent un rôle déterminant. Deux voies d'accès sollicitent théoriquement le politiste. Soit emprunter aux concepts de la psychologie et de la psychologie sociale, soit se tourner vers l'anthropologie qui a considérablement contribué à légitimer l'étude du symbolique.

I. – La psychologie politique ou l'articulation des instances

Lorsque Durkheim, à la fin du XIXe siècle, cherche à constituer l'objet et les méthodes de la sociologie, il affirme d'emblée la nécessité de récuser toute psychologie. Pour lui, en effet, la société n'est pas la simple agrégation de comportements individuels ou de préférences personnelles ; bien au contraire, c'est l'individu qui est conditionné par les langages, les cultures et les processus de socialisation auxquels il se trouve exposé. Le domaine propre de la psychologie serait donc celui des singularités personnelles qui ne sauraient jamais fournir la clé des phénomènes sociaux.

Cette orientation, très largement partagée après lui dans les sciences sociales, aura été consolidée par l'attitude même des psychologues. Adoptant une démarche parallèle à celle des sociologues, ils ont le plus souvent méconnu les facteurs sociaux du psychisme individuel,

contribuant ainsi au maintien du fossé d'incompréhension réciproque entre les deux disciplines. Cette situation était déjà déplorée à juste titre, à la fin des années 1930, par Norbert Elias qui écrivait : « On semble ignorer que nous avons un urgent besoin... de recherches à la fois psychogénétiques et sociogénétiques, afin d'établir un lien entre les diverses manifestations de l'homme et son existence sociale. »

Les fortes résistances à l'étude des dimensions psychologiques de la vie politique font apparaître des problèmes intéressants. Et d'abord la crainte, justifiée d'ailleurs, que la prise en considération de la psychologie des profondeurs n'ébranle des méthodes et techniques d'investigation considérées comme éprouvées (l'entretien notamment). Surtout, ces résistances s'alimentent à des schèmes culturels qui, en Occident depuis Descartes et Kant, dévaluent les émotions comme irrationnelles. Le discours de la science s'est longtemps nourri de la croyance en une dichotomie radicale qui sert à justifier, fort irrationnellement d'ailleurs, l'abandon de pans entiers de la réalité sociale, mais aussi l'« oubli » d'un examen des modes de fonctionnement cognitifs du chercheur lui-même.

1. Les facteurs de personnalité

Depuis Lasswell et sa fameuse description de l'« agitateur politique », les recherches d'inspiration psychosociologique sont aujourd'hui en pleine renaissance aux États-Unis, après deux décennies de suspicion. Elles concernent les phénomènes de leadership (Janis), mais aussi les mobilisations protestataires, les motivations de l'engagement politique ou la construction des préférences des électeurs. Dans la perspective ouverte jadis par Rokeach (*The Open and Closed Mind*, 1960), des enquêtes ont tenté de mettre en évidence les associations privilégiées de traits caractérologiques et d'inclinations politiques, autour de grandes polarités psychoaffectives, tels que les couples permissif/répressif, mentalité ouverte/mentalité fermée, anxiété/optimismo.

Theodor Adorno et Else Frenkel-Brunswik intégraient l'approche psychanalytique dans leur classique étude de la personnalité autoritaire antidémocratique (*La personnalité autoritaire*, 1950). Ils débouchaient sur la description d'un véritable syndrome dont, à titre d'exemple, on énumérera les composantes :

- attachement aux conventions ;
- soumission à un principe d'autorité supérieure ;

- agressivité autoritaire (rejet violent des personnes ne suivant pas les conventions) ;
- méfiance à l'égard de la subjectivité et de l'imagination ;
- penchant pour les superstitions et les stéréotypes ;
- accent placé sur l'opposition autorité/obéissance ;
- esprit de destruction ;
- pessimisme ;
- sévérité sexuelle et moralisme.

Le grief de « psychologisme » peut aisément atteindre ce type d'études. En effet, il serait erroné d'isoler les dispositions cognitives ou émotionnelles des individus de leurs expériences micro- et macro-sociales, c'est-à-dire méconnaître l'interaction du psychologique et du sociologique. Expliquer le stalinisme par le caractère brutal, les tendances mégalomaniaques et paranoïaques de Joseph Djougachvili, ou encore le nazisme par les névroses d'Adolf Hitler, fait surgir des critiques décisives. N'est-il pas naïf de faire l'impasse sur les forces sociales qui ont permis leur ascension, assuré leur succès ? D'oublier les processus de convergence entre des aspirations de masse culturellement conditionnées et les dispositions psychiques personnelles de ces dirigeants ? De méconnaître les facteurs politiques et sociologiques qui ont contribué, à chaque étape de leur existence, à forger le personnage qu'ils sont progressivement devenus ? Ces réserves à l'égard de la psychologie de l'acteur doivent être encore plus marquées lorsqu'elle s'attache à des « êtres collectifs » : les foules, les classes sociales ou les peuples. Le risque de généralisations abusives y est particulièrement sérieux, de même que celui de redoubler purement et simplement les stéréotypes et préjugés du sens commun.

2. Les logiques de situations et de rôles

Beaucoup plus utile à la science politique est ce changement de perspective qui met en avant non plus la notion de caractère ou de personnalité, mais celle de rôle assumé dans une situation construite. Le rôle peut être défini comme un ensemble d'attitudes ou de comportements attendus d'un individu à raison de son statut ou de sa fonction dans le système (politique). L'intérêt de ce concept est de favoriser la prise en compte des logiques de champs dans lesquelles les

agents se trouvent insérés. Dans une situation déterminée, il existe des gratifications ou des coûts escomptables qui engagent inévitablement des affects : l'estime de soi (sauver ou perdre la face...), l'anxiété (être rassuré par des règles strictes, disposer ou non de repères identitaires valorisants...), l'agressivité (gérer des situations de concurrence ou de compétition), le désir d'illusions ou d'identification à de grandes causes, etc.

Robert Merton s'est ainsi attaché à cerner les origines structurelles de la « surconformité » dans une organisation bureaucratique. Pour être efficace, observe-t-il, la bureaucratie exige une grande fidélité des réponses et un respect strict des règles. Aussi exerce-t-elle sur les agents une pression constante pour qu'ils soient « méthodiques, prudents et disciplinés ». Il en résulte un processus de transfert des sentiments qui s'investissent désormais moins sur les buts de l'organisation que sur les comportements requis. Et Merton d'énumérer quelques-uns de ces affects liés aux rôles : ritualisme, c'est-à-dire soumission quasi compulsive aux normes par refus d'adaptation aux situations particulières, méfiance à l'égard d'une personnalisation des relations avec l'utilisateur, esprit de corps et solidarité défensive des agents autour de leurs intérêts catégoriels.

Une approche réellement compréhensive d'un système politique ne peut faire l'impasse sur la manière dont celui-ci gère les dynamismes émotionnels présents dans la société. Déjà Tocqueville soulignait combien les sociétés démocratiques, travaillées par la passion de l'égalité, engendraient chez les gouvernés une angoissante sensation de solitude. Lorsque le public gouverne, observe-t-il encore, il faut que dans les élites politiques « l'orgueil se dissimule, le mépris n'ose se faire jour ». Les logiques de la vie politique démocratique ne sont pas réellement intelligibles si l'on méconnaît l'étude des phénomènes d'indifférence ou de politisation passionnelle, l'alternance des phases d'illusions et de déceptions, les modes de construction des sentiments d'insécurité ou de rejet hétérophobique, l'omniprésence des discours de séduction, etc.

II. – La préoccupation du symbolique

Les ethnologues et les anthropologues accordent depuis longtemps une grande attention à cet ordre de phénomènes, entendant généralement par là l'étude des mythologies, des croyances magiques et des

pratiques rituelles. Africaniste de formation, Georges Balandier ne craint pas d'affirmer que tout pouvoir politique suscite « un foisonnement symbolique ». Mais le développement de la sémiologie que l'on peut définir, avec Georges Mounin, comme « la science générale de tous les systèmes de communication par signaux, signes ou symboles », au carrefour de la linguistique, de la sociologie et de l'histoire de l'art, a également contribué, dans les années 1970, au regain d'intérêt pour le symbolique. En fait, ce mot est utilisé dans des contextes extrêmement différents, ce qui rend nécessaire une clarification préalable pour le rendre opératoire en science politique.

1. La diversité des conceptions

Le terme « symbolique » est d'usage commun dans ce courant de la sociologie qui s'inspire de Pierre Bourdieu. Cependant, si l'on voit bien dans quels contextes sémantiques et théoriques, il fonctionne : « violence symbolique » (masquée) opposée à violence physique (ouverte), « capital symbolique » opposé à capital économique, il s'en faut de beaucoup qu'il soit l'objet d'une conceptualisation rigoureuse. Il sert essentiellement à désigner, selon les cas, des effets de structure par opposition aux pratiques sociales des agents, ou quelque chose d'immatériel dissociable des biens matériels, voire des processus affectifs au cœur de certaines transactions économiques (*Le sens pratique*, 1980).

Dans une anthropologie aujourd'hui bien dépassée, celle de Lévy-Bruhl, le symbolique est une activité mentale de type non rationnel. Il serait l'apanage des « primitifs » qui n'ont pas encore acquis la maîtrise d'une logique rigoureuse ; inversement, il n'aurait qu'une place résiduelle chez les civilisés sauf « chez les poètes, les femmes et les fous » (!). Cette conception unanimement rejetée n'en exerce pas moins une certaine influence scientifique quand on voit les résistances à admettre l'influence du symbolique dans le système politique occidental alors qu'on ne fait aucune difficulté pour en reconnaître la présence à Bali avant la colonisation ou au Japon médiéval, réticences que relève fort bien Clifford Geertz.

Dans une acception courante chez les anthropologues contemporains et riches de virtualités, le symbolique est un système de communication qui déborde la conception purement instrumentale de la langue ou des langages. Le symbole est ici « un signe ou un système de signes surchargé de sens ». Il appelle donc un travail de décryptage (une herméneutique au sens de Ricœur) pour en identifier les références, métaphores, métalangages qui lui donnent son efficacité

propre dans la communication sociale. Le symbole authentique, à la différence du simple signe porteur d'information, charrie des connotations à la fois riches et fluides, au double niveau cognitif et émotionnel. L'emploi solennel d'une expression comme l'État de droit, le déroulement d'une cérémonie d'investiture officielle, l'inauguration d'un monument évoquent des savoirs plus ou moins tacites, réveillent des connaissances plus ou moins oubliées ; ils ont en outre une capacité de mobiliser des projections émotionnelles, par exemple sur le mode de la remise de soi, de la déférence ou, au contraire, du désir de transgression.

Ces connotations ne sont pas intrinsèques au symbole ; elles résultent d'un travail de construction sociale opéré par des régulateurs du sens, c'est-à-dire des institutions ou des personnes perçues comme légitimement investies du droit d'instruire les profanes sur ce que le symbolisant doit symboliser. C'est en ce sens notamment que l'on peut parler d'interactionnisme symbolique. Ainsi, à propos de ce que l'on appelle les valeurs républicaines, l'école, dès l'enfance, enseigne leurs significations majeures par référence à d'autres systèmes de valeurs différents ou antagonistes ; plus tard, les intellectuels, les autorités politiques disent en situation les interprétations qui seront considérées comme pertinentes : à l'occasion d'un débat de société par exemple, ou au moment de voter de nouvelles lois sur des sujets sensibles : l'immigration, la parité hommes/femmes, la réforme de la justice.

2. La richesse des terrains d'investigation

Les symboles politiques existent tout d'abord dans le langage : ce peuvent être des mots marqueurs, des concepts abstraits ou des narrations comme le sont par exemple les mythes d'origine. Ils peuvent également relever de la catégorie des objets matériels : statues, monuments, espaces naturels sacralisés, ou encore s'inscrire dans des pratiques rituelles et cérémonielles. Cependant, ils n'ont pas d'existence intrinsèque ; ils ne demeurent des symboles politiques qu'autant qu'ils produisent des effets politiques repérables.

Il est possible d'en identifier trois catégories particulièrement importantes, d'ailleurs étroitement corrélées entre elles. La première concerne la construction identitaire. Beaucoup de symboles contribuent à « donner chair » à des communautés d'appartenance : la nation notamment, mais aussi des groupes ethnoculturels ou religieux,

voire des partis politiques. Les commémorations, par exemple, suscitent une forme d'allégeance affective en transmettant une mémoire et une histoire qui tendent à panthéoniser des héros, à souligner l'exemplarité exceptionnelle d'événements décisifs : des combats, des défaites ou des victoires, une révolution, un assassinat, un martyr. Le marquage symbolique du territoire, par les monuments érigés au cours du temps, joue également un rôle qui peut être majeur.

Une deuxième catégorie d'effets politiques touche à leur capacité légitimatrice. L'ampoule du sacre des rois à Reims ou le toucher des écrouelles (magistralement étudié par Marc Bloch) ont joué ce rôle au bénéfice de la monarchie capétienne, mais cela ne pouvait être efficace qu'au sein d'un système global de croyances qui avait sa cohérence interne. Dans le contexte tout différent du rationalisme des Lumières, c'est la théorie du contrat social qui remplira cette fonction, bientôt relayée par le principe fondateur de la souveraineté du peuple. Les valeurs démocratiques aujourd'hui sont nimbées d'une aura qui leur permet de jouer ce rôle de référence obligée pour tout acteur politique désireux de montrer le bien-fondé de ses intentions.

Enfin, une troisième catégorie renvoie à leur capacité mobilisatrice. Les symboles politiques sont des leviers qui permettent à des dirigeants de susciter à leur profit, ou au profit de la cause qu'ils défendent, des soutiens, des adhésions, voire des dévouements extrêmes. Les sacralisations de la patrie ou de la Révolution ont permis la construction historique de mouvements de masse. À un niveau plus circonscrit, il en va de même des liturgies politiques (congrès, meetings de fin de campagne) auxquelles recourent les partis pour rassembler leurs fidèles. Une attention particulière doit être accordée aux idiomes rhétoriques (Kitsuse), c'est-à-dire à ces agencements narratifs qui reposent sur une trame à la fois simple et fortement investie émotionnellement : rhétoriques de la perte et du sursaut, rhétoriques de la division et de l'union, de l'obscurantisme et du progrès. Le suffrage universel peut d'ailleurs être considéré lui-même, à la fois en tant qu'expression verbale et en tant que pratique ritualisée, comme une symbolique politique de tout premier plan dans les sociétés démocratiques contemporaines puisqu'il contribue puissamment non seulement à mobiliser les citoyens, mais aussi à légitimer les gouvernants et à réactiver le sentiment d'appartenance au grand groupe.

Conclusion

Quand les politistes/politologues jettent un regard rétrospectif sur le chemin parcouru par la science politique depuis un demi-siècle, ils manifestent fréquemment deux sentiments assez contradictoires. D'un côté, l'impression plutôt flatteuse d'avoir acquis une certaine légitimité scientifique, surtout, il est vrai, grâce aux travaux nord-américains ; de l'autre, une inquiétude persistante quant à la pleine reconnaissance de l'utilité sociale de leur discipline.

1. Une position affermie

En France tout au moins, l'image extérieure de la science politique, dans l'ensemble de la communauté savante, est encore facilement brouillée par deux formes de dérives : *l'essayisme* et *l'ergotage théorique*. La première se résume dans la tentation du discours facile qui ne s'embarrasse pas de précautions méthodologiques rigoureuses. La seconde, d'esprit radicalement opposé, entretient la confusion entre profondeur de l'analyse et obscurité pédante du discours, sous couvert de raffinement théorique. L'essayisme fait douter de la capacité des politistes à dépasser le niveau des analyses triviales ; le théoricisme suscite l'apparition d'une *novlangue* pour initiés, appuyée sur un système « villageois » de références fonctionnant en réseau restreint.

Ces dérives qui nuisent à l'affirmation d'une véritable culture scientifique, sont toujours repérables, mais elles ne peuvent plus masquer la montée en puissance d'un type d'analyse conforme à des canons disciplinaires exigeants. De nouvelles générations, un peu partout en Europe, manifestent leur maîtrise de solides problématiques, leur capacité d'exploiter des sources de première main et discuter les biais susceptibles d'affecter la validité de leurs données. Par ailleurs, ces chercheurs sont de mieux en mieux insérés dans des réseaux internationaux, ce qui stimule la créativité intellectuelle et favorise la circulation des travaux dignes d'intérêt.

Cependant, le développement de la vigilance méthodologique peut entraîner quelques effets pervers. Le risque existe de désertier, voire de mépriser, des problèmes majeurs de recherche simplement parce qu'ils se prêtent plus difficilement que d'autres aux méthodes modernes

d'investigation. L'anxiété sociale, le conformisme idéologique, la passion du pouvoir sont des ingrédients fondamentaux de toute dynamique politique. Ces phénomènes, qui étaient au centre des analyses d'un Hobbes ou d'un Tocqueville, sont aujourd'hui souvent négligés par la recherche. Cela entraîne l'apparition d'un risque, pour le moins paradoxal, d'une régression de la compréhension globale des phénomènes politiques pour cause d'exigence scientifique accrue.

2. À la recherche d'un rôle social reconnu

Plus nombreuse, plus sûre de ses repères identitaires et de ses critères intellectuels, la communauté scientifique des politistes n'en demeure pas moins travaillée par le doute quant à la place qu'elle peut légitimement revendiquer dans la société. L'enfermement dans la « recherche pure », le dédain à l'égard de toute « application » peuvent satisfaire des chercheurs isolés ; ils sont, au contraire, lourds de menaces pour la survie collective des institutions d'enseignement ou de recherche qui font vivre la discipline.

Il existe deux terrains sur lesquels la science politique peut prétendre jouer un rôle décisif. C'est d'abord *la production d'expertise*, c'est-à-dire d'un savoir spécialisé et relativement rare. Très tôt, celle-ci s'est développée en matière électorale, au bénéfice notamment des organes de presse, des partis et responsables politiques. Mais c'est un domaine où la confusion des genres demeure fréquente entre travail journalistique, travail militant et travail d'expert. En revanche, l'action diplomatique au niveau international, l'action publique au niveau local, étatique, européen, les stratégies d'influence menées par les groupes d'intérêt ou les grandes ong se prêtent au concours d'experts qui sachent authentiquement et pleinement jouer ce rôle. Les décideurs ont besoin d'eux aussi bien pour identifier, mesurer et analyser les problèmes à placer sur agenda politique que pour affiner l'étude des coûts et avantages respectifs des divers scénarios de solution envisageables. Les liens multiformes entre la recherche et la décision politique se sont considérablement étoffés depuis plusieurs dizaines d'années, notamment sous la forme d'appels d'offres émanant des États ou des institutions européennes. Ce qui favorise les gros laboratoires dotés à la fois d'une masse critique de chercheurs et d'une logistique appropriée pour gérer ces contrats.

Une autre contribution de la science politique, très importante dans

une société démocratique, est *l'offre de jugements distanciés*. Le fait que puisse être entendu, sur des problèmes de société majeurs, un discours qui s'inscrit dans un idéal exigeant de neutralité axiologique est virtuellement porteur de progrès dans la discussion civique ; ne serait-ce qu'en identifiant les biais du discours des acteurs ou en démontant les raisonnements trop simplistes, voire contraires à des faits avérés. Le discours savant sert alors à clarifier les termes du débat, à montrer « quel dieu l'on servira » en préférant telle option à telle autre. Il est donc souhaitable que les acquis de cette discipline et la démarche qui la caractérise puissent être diffusés dans la société, à l'école et à l'université, dans l'édition et dans les médias. À condition toutefois que les politistes/politologues, comme le voulait Max Weber, sachent rester dans leur rôle : enseigner non pas « ce qu'il faut penser », mais « comment mieux penser », ce qui exclut tout discours de propagande active, tout abus de pouvoir fondé sur un militantisme masqué.

La crédibilité de la science politique repose donc sur une ambition de rigueur, dans sa méthodologie comme dans son éthique. S'il reste encore beaucoup à faire, il est réconfortant néanmoins de constater que beaucoup a déjà été accompli.

Bibliographie

PRÉCURSEURS

Aristote, La Politique (trad.), Paris, Vrin, 1982.

Machiavel Nicolas, Le Prince (trad.), in Œuvres complètes, Paris, Gallimard, 1982.

Montesquieu, De l'esprit des lois, in Œuvres complètes, Paris, Gallimard, 1985, t. II.

Tocqueville Alexis (de), De la démocratie en Amérique, in Œuvres, Paris, Gallimard, 1992, t. II.

Weber Max, Le savant et le politique (trad.), Paris, uge, 1979.

– Économie et Société (trad.), Paris, Plon, coll. « Pocket », 1995.

OUVRAGES CONTEMPORAINS

Devant l'impossibilité d'établir une liste courte, qui ne soit ni injuste ni arbitraire, on se contentera de renvoyer aux bibliographies spécialisées qui figurent dans des manuels récents de relations internationales, de sociologie politique et de théorie politique :

Battistella Dario, Théorie des relations internationales, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 4e éd.

Braud Philippe, Sociologie politique, Paris, lgdj, 2014, 11e éd. à paraître.

Devin Guillaume, Sociologie des relations internationales, Paris, La Découverte, 2013.

Donegani Jean-Marie, Sadoun Marc, Qu'est-ce que la politique ?, Paris, Gallimard, 2007.

Dormagen Jean-Yves, Mouchard Daniel, Introduction à la sociologie politique, Bruxelles, De Boeck, 2011, 3e éd.

Hassenteufel Patrick, Sociologie politique. L'action publique, Paris, Armand Colin, 2011.

Mayer Nonna, Sociologie des comportements politiques, Paris, Armand Colin, 2010.

Roche Jean-Jacques, Relations internationales, Paris, lgdj, 2012, 6e éd.